

Bienvenue

105^{ème}
Assemblée
Générale
du 03 mai 2023

À AUPS



La 105^{ème} Assemblée Générale des PEP83 à AUPS

2

Ordre du Jour

ACCUEIL DES PARTICIPANTS A PARTIR DE 08h00

➤ **De 08h30 à 10h15**

a) Rapports moral du Président, financier du trésorier, du Commissaire aux Comptes.

Cotisations 2024 (à partir du 01/01/2024).

Election à la commission de contrôle des comptes, communication des PEP 06. Votes.

b) Election au Conseil d'Administration : 12 postes à pourvoir pour 3 ans soit jusqu'en 2026 ; 8 postes à pourvoir jusqu'en 2025 ; 3 postes à pourvoir jusqu'en 2024. Votes.

➤ **De 10h30 à 12h00**

Discours d'accueil et échanges sur le thème « **Autisme et inclusion : le rôle essentiel des collectivités territoriales** »

➤ **De 12h15 à 13h15** : Buffet déjeunatoire

➤ **De 13h30 à 16h00**

Rapport d'activités du secrétaire général et présentation des activités par les Présidents des commissions et les Directeurs. Vote sur les rapports d'activités.

Questions diverses : adhésions à la Ligue de l'enseignement FOL 83 et à l'UFOLEP du Var.

Et pour les élus au Conseil d'Administration : Conseil d'Administration de 16h15 à 16h45

Et pour les élus au Bureau : Bureau de 16h45 à 17h15



Listes de présence

3

Adhérents

Civilité	NOM	Prénom	Présence	Pouvoirs
Mme	ESCARRAT	Rose Marie	AE	
Mme	MERLAN	Jeanine	AE	
Mme	MICHEL	Isabelle	AE	
M.	AMIGONI	Georges	AE	
M.	BALBIS	Laurent	AE	
M.	BOYER	Albert	AE	M. GALLI
M.	CROASSANT	Yannick	AE	
M.	DUBAU	Noël	P	
M.	PICAUDE	Bruno	AE	

Administrateurs

Civilité	NOM	Prénom	Présence	Pouvoirs
M.	ANDRAU	Jean-Pierre	P	
Mme	ASTOIN	Annie	AE	A. GALLI
M.	ASTOIN	Gilbert	AE	D.QUINCHON-PM
M.	BASACCO	Marc	P	D.QUINCHON-PM
Mme	BOTTEX	Myrtille	AE	P.CONSTANS
M.	CONSTANS	Pierre	P	
Mme	DUBUIS	Zahia	AE	Pas de procuration
M	FOURNIER	Thierry	P	
Mme	FROGER	Geneviève	AE	M. GALLI
Mme	GALLI	Annie	P	
M.	GALLI	Macxime	P	
M.	GOMEZ	José	AE	M. GALLI
Mme	JONET	Huguette	AE	JP. ANDRAU
Mme	LEPINE	Thérèse	AE	JP. ANDRAU
M.	LIBENZI	Olivier	P	
Mme	MORRONI	Claudine	AE	JP. ANDRAU
M.	QUINCHON	Dominique	P	
M.	ROIG	Henry	P	
Mme	TORRIOLI	Monique	AE	D. QUINCHON
M.	VAGH WEINMANN	Vincent	P	P. CONSTANS – PM
M.	VIOT	Dominique	AE	
M.	SOULAT	Philippe	AE	

Invités présents et excusés à l'Assemblée Générale

4

Civilité	NOM	Prénom	Fonction	Présence
Mme	TISON	ANAIS	Directrice Chantemerle	AE
M.	GHEDEDA	ABDEL	Adjoint de direction	AE
Mme	WACOGNE	Christine	Directrice Administrative	P
Mme	PETRI	Nathalie	Directrice Etab. SMS	P
M.	COUPAT	Pierre	Chef de service Pôle DV	P
Mme	DJINGUEUZIAN	Florence	Commissaire aux comptes	p
Mme	PAULHAC	Maude	Réseau apogée	P
Mme	LEROUGE	Emilie	Réseau apogées	P
Mme	PAILLET	Céline	Coordonnatrice SAPADHE (adhérente)	P
M.	GODONT	Jean-Pierre	Chef de service Pôle DV	P
Mme	NICOLE	Margot	Chef de service Pôle CMPP	P
Mme	LEMAIRE	Claire	Chef de service Pôle SESSAD	P
Mme	MAILLET	Céline	Chef de service Pôle DA	p
Mme	MATHIEU	Caroline	Coordonnatrice ERIPI	P
Mme	METTEY	Martine	Directrice Chantemerle (depuis 01/09/2023)	P



Invités présents à l'Assemblée Générale

5

Civilité	NOM	Prénom	Fonction
M.	BRIEUGNE	Fabien	Maire de Tourtour
M.	CONSTANS	Serge	Maire de Artignosc
M.	DUBOIS	Cédric	Maire de Salernes
M.	MATHIEU	Franck	Adjoint de Regusse
M.	VINCENTELLI	Patrick	Adjoint d'Aups
Mme	TERRASSONS LERAY	Marie Christine	Adjointe d'Aups
Mme	ESCARRAT	Rose	Adjointe de Villecroze
Mme	BREMOND PEREZ	Brigitte	Adjointe de Tourtour
Mme	ALBOUY	Valérie	CCLGV Coordinatrice CTG
Mme	CELIA		Espace France Service
M.	JULIEN	Frédéric	Principal Collège d'Aups
Mme	LERONSOUX	Ludivine	Directrice école Villecroze
Mme	SPADA	Laetitia	PE Ecole Villecroze
Mme	LAMORINIERE		CAF
Mme	BAUGIER	Renée	Autisme Solidarité
Mme	BRAVAS	Dominique	Autisme Solidarité

Invités excusés à l'Assemblée Générale

6

Invités Excusés

Institution	Fonction
Personnes physiques et écoles, associations PEP	
Ecole élémentaire Anatole France Pierrefeu	
Ecole élémentaire le petit prince Saint-Cyr-sur-Mer	
Ecole maternelle Garcin Rians	
PEP ADS	
Institutionnels	
	Inspecteur ASH de l'EN
	Mairie d'Aups
Mairie de Draguignan	
Mairie de Brignoles	
Mairie du Luc en Provence	
Mairie de Méounes	
Mairie de Saint-Zacharie	
Mairie de Taradeau	
Mairie de Villecroze	
Assurances sham ASSURANCES GMF	
	DASEN du Var
Mme COLONNA Carole	Dt ARS



**ASSEMBLEE
GENERALE**

Election au Conseil d'Administration

7

Les Candidatures

VOTANTS : 22

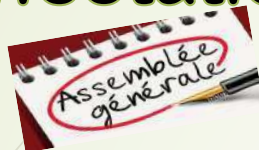
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Civilité	NOM	Prénom	Statut R renouvellement N nouvel administrateur	Votes		
				Pour	Contre	Abstention
Mme	ASTOIN	Annie	R	22		
Mme	JONET	Huguette	R	22		
Mme	LEPINE	Thérèse	R	22		
Mme	PERENON	Christine	N	22		
M.	GALLI	Macxime	R	22		
M.	LIBENZI	Olivier	R	22		



Vote sur les rapports : moral, financier, affectation des résultats, d'activité et projet associatif

Les scrutins



Membres avec voix délibérative présents ou absents-excusés ayant délivré pouvoir : 21

Rapport Moral du Président	Pour	Contre	Abstention
Nombre	22		

Rapport d'activité du Secrétaire Général	Rapport d'activité		
	Pour	Contre	Abstention
Nombre	22		

Affectation des résultats	Pour	Contre	Abstention
Nombre	22		

Rapport Financier du Trésorier	Pour	Contre	Abstention
Nombre	22		

Approbation des rapports spéciaux	Pour	Contre	Abstention
Nombre	22		

Quitus de Gestion au Conseil d'Administration	Pour	Contre	Abstention
Nombre	22		

Votes sur les rapports d'activités

9

Activités	Pour	Contre	Abstention
ERIP	22		
SIEGE (fonctions supports)	22		
CHANTEMERLE	22		
Solidarité	22		
C.M.P.P Jacques MERLAN	22		
S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE	22		
Pôle Sensoriel Déficience Visuelle	22		
Pôle Sensoriel Déficience Auditive	22		
S.A.P.A.D.H.E.	21	1 personne ne vote pas	



Cotisations 2024

10

Les cotisations proposées

COTISATION	Montant	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
Adultes	20 €	22		
Enfants	1 €	22		
Classes en éduc. prioritaire	14 €	22		
Classes hors éduc. prioritaire	20 €	22		
Chantemerle	2 €	22		



- ✓ 20 € pour les adultes
- ✓ 1 € pour les mineurs : par enfant ou par classe
- ✓ 14 € pour classes en éducation prioritaire
- ✓ 20 # pour les classes hors éducation prioritaire
- ✓ 2 € pour les bénéficiaires d'un séjour à Chantemerle (adultes-enfants)



Orientation et Projet des PEP83

11



2019-2023

Réalisation au travers de trois grands pôles d'activités liées,

- **aux politiques éducatives, vacances, loisirs et culture,**
- **aux politiques sociales, médico-sociales et de santé,**
- **aux politiques éducatives et sociales de proximité.**

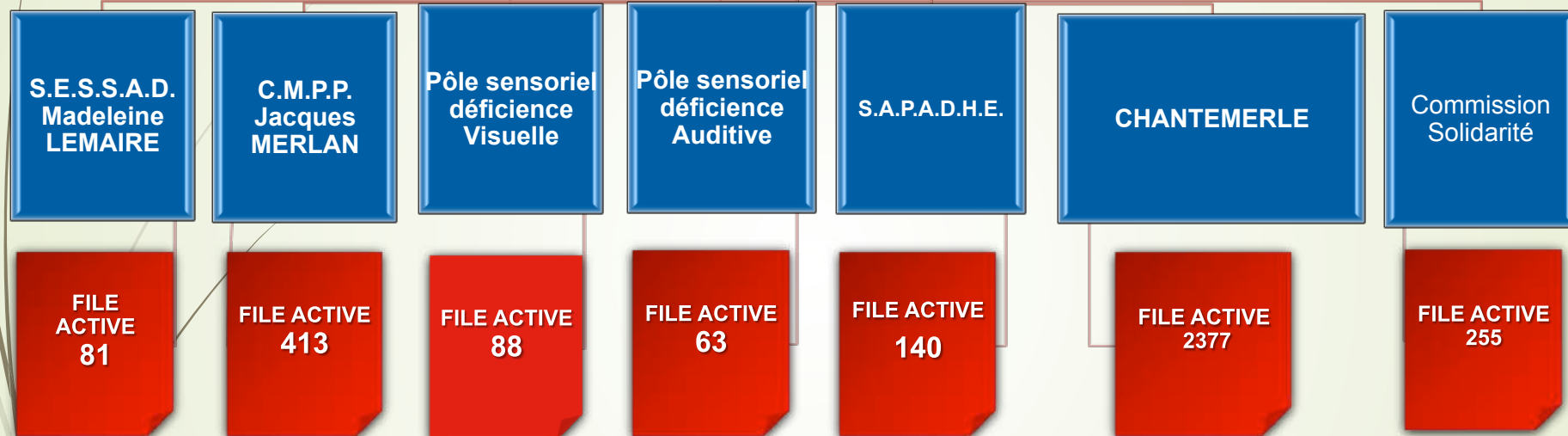
En faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive, Agir pour une société solidaire et inclusive, c'est respecter chaque être humain dans sa singularité, sa richesse, son projet de vie.



Agir pour une société solidaire et inclusive

12

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES & SOLIDARITÉ EN ACTION



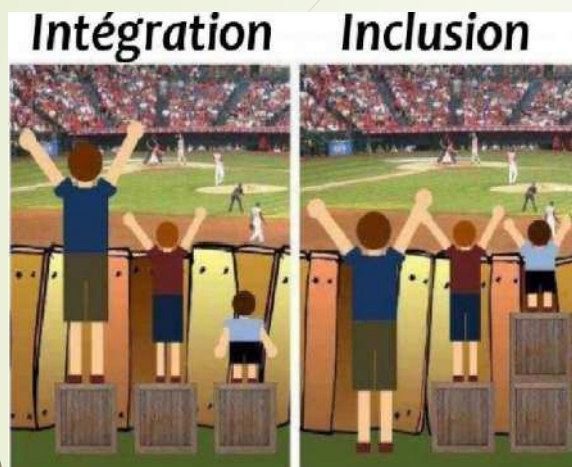
Nombre de bénéficiaires des services PEP 83
pour l'année 2022
3480

Rapport Moral du Président des PEP83

13

Solidarité en actes

Société Inclusive ➡ en marche



Nos ambitions prennent toujours appui sur quatre piliers

- ▶ Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive,
- ▶ Œuvrer pour une école de la république véritablement inclusive,
- ▶ Contribuer à renforcer les liens sociaux dans les territoires pour une société plus solidaire,
- ▶ Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous.

- ➡ Les PEP, c'est d'abord la solidarité.
- ➡ Les PEP, plus proche de nous, c'est la société inclusive.

Rapport Moral du Président des PEP83

14

Texte intégral des propos (1/2)

C'est avec un grand plaisir que j'ouvre notre 105^{ème} assemblée générale dans la commune d'AUPS à laquelle j'adresse nos plus vifs remerciements pour son accueil et ainsi nous permettre d'échanger dans des conditions optimales tout au long de cette journée que je sais , par avance, tonique et constructive.

Une assemblée générale est toujours synonyme de moments forts de la vie associative. Si elle donne une photographie de l'année écoulée et de nombreux focus sur nos activités déployées, elle est aussi un temps de partage et de prospective essentielle pour l'année à venir.

En tout début d'après-midi, après notre buffet convivial, notre secrétaire général brossera un tableau des activités écoulées accompagné par la présentation des présidents des commissions et de notre équipe de direction.

En une phrase, je dirai que les différents chantiers annoncés lors de notre assemblée générale 2022 à Gonfaron ont été réalisés quasiment en totalité : D.I.U, RGPD, GED, développement de l'accompagnement des personnes (près de 3500 personnes en 2022).

Concernant ce dernier point, comme l'année précédente, je souhaite que notre AG donne des orientations claires et fortes à notre Conseil d'administration pour accomplir les missions si bien identifiées dans notre projet départemental 2019-2023.

L'année 2023-2024 sera bien remplie dans la mesure où elle verra d'une part, l'adoption d'un nouveau projet fédéral lors de l'assemblée générale en juin 2023 à Dunkerque et d'autre part, par voie de conséquence, l'élaboration de notre 3^{ème} projet départemental 2024-2028 qui aura pour objet majeur de créer un lien durable entre les personnes accompagnées, les professionnels, les bénévoles, acteurs incontournables dans la mise en œuvre d'un projet commun.

Par ailleurs des défis importants nous attendent dès 2023 notamment : logements inclusifs sur Brignoles et réalisation d'une nouvelle implantation pour l'antenne du CMPP Jacques Merlan à Brignoles, poursuite de notre projet de micro crèche à La Valette, divers projets patrimoniaux, pérennisation de notre Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'inclusion.

Rapport Moral du Président des PEP83

15

Texte intégral des propos (2/2)

Cette année nous renouons, après Villecroze et Sainte-Maxime, avec une « tradition » en intégrant, dans l'ordre du jour de notre Assemblée Générale, un temps de réflexions et d'échanges afin de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de troubles autistiques.

Cette circonstance m'amène donc à être le plus bref possible afin de tenir l'horaire.

Nous pourrons lors de la présentation du rapport financier constater le sérieux et la rigueur qui nous caractérisent dans la gestion des fonds publics et les efforts sur fonds propres effectués pour développer des actions en direction des jeunes et de leur famille.

Puis s'ensuivra une phase de renouvellement annuel de notre conseil d'administration.

Pour terminer mon propos, je souhaite insister sur deux points :

Le premier est d'exprimer ma gratitude aux personnes présentes tout au long de notre assemblée générale et de remercier les nombreux invités de nous avoir transmis leur excuse de ne pouvoir être parmi nous.

Au mois de décembre 2022, nous avons eu enfin la possibilité de célébrer l'un de nos anciens présidents Jacques Merlan pour son activité militante au sein des PEP.

Le second est donc de renouveler mon profond respect pour l'action de nos professionnels et de nos bénévoles administrateurs ou non pour leur engagement de tous les instants et leur contribution compétente à la mise en œuvre de nos valeurs et de nos principes.

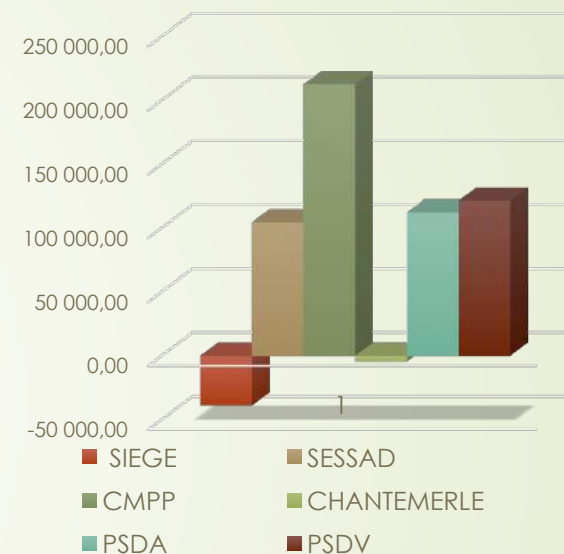
Enfin, pour conclure, dans le contexte particulier que nous connaissons en Europe, je pense que l'humanisme est une force qui fera taire les armes et que nous retrouverons bientôt les droits attachés au respect de chaque être humain et à la considération de sa dignité telle qu'elle s'exprime dans les déclarations ou conventions, universelle des droits de l'homme, de l'enfant, des personnes handicapées, des droits politiques et civils.

Merci pour votre attention et votre participation tout au long de cette assemblée générale dont je suis certain qu'elle sera studieuse et participative.

Etat des résultats à affecter par établissement

Rapport Financier Exercice 2022

Établissement	Résultat	Affectations
CMPP	+212 419 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 32 419 d'excédents provenant du CMPP + 180 000 € provenant du pôle D.A
SESSAD	+104 463 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 154 463 € provenant du SESSAD et - 50 000 euros affectés au pôle D.V.
PSDA	+112 177€	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 292 177 € provenant du PSDA et - 180 000 € affectés au CMPP
PSDV	+ 121 389 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 71 389 € provenant du PSDV et + 50 000 € provenant du SESSAD
Total SMS	+ 550 448 €	
SIEGE	- 39 031 €	Affectés au report à nouveau débiteur Siège
CHANTEMERLE	- 4279 €	Affectés au report à nouveau créateur de Chantemerle
	- 43 310 €	Total Secteur propre
Total général	+507 138 €	Total Général



La Valette, le 03 mai 2023
Le Président,
Dominique QUINCHON

Le Trésorier,
Gilbert ASTOIN

Rapport d'Activité 2022 du Secrétaire Général des PEP83

Valorisation du bénévolat pour 2022



Nature	Nombre de réunions	Volume horaire
Conseil d'Administration & bureau+ AG	09 CA et 5 Bureaux	512,75 h
Commissions	33 réunions	395 h
Travaux administrateurs hors vie statutaire	Équivalent à 0,40 ETP	720 h
Participation des administrateurs à la vie fédérale		600h
ARPEP Sud Paca		200 h
Valorisation du bénévolat		2 427,75 h

- Les administrateurs bénévoles veillent à ce que l'argent public soit employé au mieux au service des personnes accompagnées
- Parmi les motifs d'engagement citoyen, l'égalité est affirmée comme premier principe républicain, (30% des français souhaitent s'engager contre les inégalités et pour la défense des Droits de l'Homme).



Le mot du Secrétaire Général

En 2022, notre bureau s'est réuni cinq fois et notre Conseil d'Administration neuf fois. Les séances de travail ont été longues et approfondies, peu d'associations impliquent autant d'administrateurs militants dans leur fonctionnement. Avec les nombreuses commissions et séminaires nos actions ont été étudiées, coordonnées mises en œuvre et évaluée. Nous avons appris à travailler en visio-conférences tout en revenant peu à peu au présentiel. Pour avoir suivi personnellement et mis en forme les PV avec la directrice du siège, je peux vous affirmer que les débats ont été riches et détaillés. L'implication des administrateurs a été constant tout au long de l'année 2022 en matière d'entretiens de recrutement.

Les présentations de vœux aux personnels, les CSE régulièrement réunis nous ont permis d'expliquer nos décisions. Sans nous lancer dans une politique de prime compensatoire pour les oubliés du dispositif LAFORCADE, nous avons agi, tant au niveau fédéral que par notre syndicat d'employeur pour que l'intérêt de nos personnels soit reconnu et que personne ne soit oublié. Au-delà d'une mesure de simple justice, c'est une nécessité entrepreneuriale si nous voulons conserver des personnels qualifié et efficace. Mieux payés ailleurs, à condition de travail égales par ailleurs, ils pourraient nous quitter.

Les commissions ont bien fonctionné. Le séminaire à Chantemerle a permis aux administrateurs de toucher du doigt la réalité de notre centre de séjours. Nous avons travaillé sur des sujets concernant notre projet, sur la laïcité et la place de la citoyenneté dans notre projet éducatifs.

Les relations avec nos partenaires de l'ADPEP06 pour la plateforme de gestion se sont équilibrées, avec nos co-financiers comme la CAF elles ont parfois été plus compliquées mais elles ont toujours été confiante avec notre fédération la FGPEP.

Par ailleurs, nous avons développé nos relations partenariales avec le CREAL et la commission du CDCA du Var en accueillant celle-ci dans nos locaux pour poursuivre sa réflexion sur l'habitat inclusif. Nos administrateurs ont tenu toute leur place dans la vie de l'ARPEP, souvent représentée dans les réunions de présidents et les AG fédérale par des Varois.

Puisque, je prononce mon discours avant le tien, on barre: Je laisse le soin au président de faire la synthèse de cette année dans son rapport moral complété par les rapports d'activités des commissions et des services présentés dans le Powerpoint.

Rapport d'activité du Siège 2022

19

Mouvements des effectifs - année 2016-2022

	SIEGE	PSDV	PSDA	SESSAD	CMPP	Total tous établissements	Moyenne mouvements mensuels	Chantemerle	Moyenne mouvements mensuels	Total mouv. annuel
2017	17	33	15	2	9	76	7	194	16	270
2018	10	25	6	3	9	53	5	208	17	261
2019	4	39	4	12	11	70	7	216	18	286
2020	8	13	14	14	16	65	6	154	13	219
2021	11	25	19	18	15	88	8	98	8	186
2022	02	10	14	13	11	50	5	138	12	188

Les mouvements des effectifs comprennent

- ▶ les entrées en CDD CDI et les avenants d'heures ;
- ▶ les sorties comprennent les licenciements, démissions, départs à la retraite, ruptures conventionnelles, fins de CDD et sorties d'avenant.

Reprise de l'activité de Chantemerle

Embauche d'une professionnelle en contrat de professionnalisation sur un poste d'éducatrice spécialisée.

Rapport d'activité du Siège

ANALYSE DES EFFECTIFS DU SIEGE POUR LA PERIODE de 2020 à 2023

Répartition des effectifs par fonction				en 2023 prévisionnel	en 2022	en 2021	en 2020
Nombre d'ETP réels au 31/12 Encadrement				1	1,6	1	1
Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion				2,5	2,5	2,5	1,5
Embauche en CDD d'une DRH - embauche d'une cheffe de service			2022				
Entrée d'un comptable en CDI 09/2021			2021				
Comptable en CDD pour 4 mois période janvier-mai 2020			2020				
Nombre d'ETP au 31/12 M A D PEP06				0	0	0,5	0,5
				3,5	4,1	4	3
Nombre d'ETP réels au 31/12 ERIPI				1	1	1	0



Rapport d'activité du Siège

21

Pôles et missions des fonctions supports au siège administratif

Pôle trésorerie et missions spécifiques

- La mise en œuvre depuis 2021 d'un virement unique par la CPAM pour nos services SMS a changé notre méthode de gestion. Les virements inter-établissements ont augmenté de fait.

Pôle comptabilité et immobilisations

Une réflexion est engagée pour faciliter les opérations comptables de l'année civile en cours. Nombre de répartitions analytiques se feront dès 2023 en prenant comme point de départ la masse salariale des services et établissements ce qui permettra dès le mois de Janvier d'entreprendre les opérations comptables de l'année N. Finalisation de l'inventaire complet du matériel informatique de l'association, contrôle et mise à jour des matériels immobilisés, de Chantemerle (poursuite en 2023). Prise en charge de l'ensemble des paiements pour Chantemerle.

Développement de la comptabilité analytique.

Pôle secrétariat

Centralisation de la gestion d'un parc automobile, contrôle des frais de déplacements (34 véhicules: 18 locations et 16 PEP83, 25 véhicules de location en sept 2023) Audit social en relation avec la mutuelle. Un travail de fond a été accompli afin de recueillir l'ensemble des pièces justificatives pour répondre au mieux à nos obligations légales en tant qu'employeur. Ce travail a permis d'affilier 6 personnes supplémentaires à la mutuelle et de mettre en place une nouvelle, procédure avec la production de documents à destination des salariés et des secrétariats. Pour information, nous sommes passés de 47 salariés adhérents en 2016 à 66 salariés en 2022.

mise en place progressive de la gestion informatisée des documents (GED) et en lien avec le SMS de la RGPD.

Suivi de la gestion des sinistres au siège en lien avec les secrétariats

Poursuite du projet de micro-crèche et suivi et développement du projet ERIPI.



Rapport d'activité du Siège

Pôle trésorerie – Missions spécifiques

- La mise en œuvre depuis quelques années du virement unique par l'ARS nous a permis de changer notre méthode pour le traitement des versements mais a aussi multiplié les virements inter-établissements.

Perspective 2023 ➤ Les répartitions inter-établissement se calculent désormais sur la masse salariale et non plus sur la répartition des charges N-1.



Rapport d'activité du Siège

Pôle Solidarité fonction support

Pour rappel, nous avons soutenu 216 familles pendant la période de confinement. Peu de classes de découverte ont été autorisées à cause de la crise sanitaire, ce qui explique la grande différence entre 2020 et 2021.

En 2022, les demandes de secours d'urgence ainsi que les demandes de bourses de ½ pension ont nettement augmentés.

Année	Secours d'urgence	Nb d'enfants	Classes découvertes	Nb d'enfants	Bourses 1/2 pension	Nb d'enfants	Total annuel	Nb de bénéficiaires
2018	2 203,20€	18	3 648,00€	55	10 773,72€	205	16 624,92€	278
2019	870,12€	10	3 407,60€	53	6 548,23€	213	10 825,95€	276
2020	24 800,00€	489	102,00€	4	2 796,49€	60	27 698,49€	553
2021	290,00€	2	2 310,00€	27	5 401,64€	125	8 001,64€	154
2022	7 260,00 €	90	2 088,00 €	24	7 938,74 €	151	17 286.74 €	180

Effectifs du Personnel

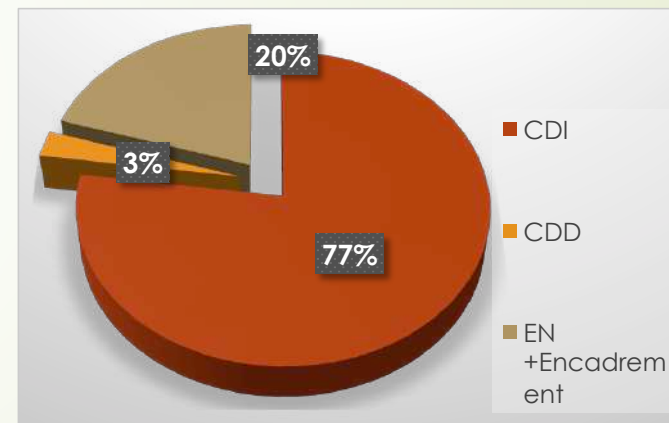
Effectifs au 31 décembre 2022

ETS	CDI		CDD surcroît d'activité				Education Nationale avec bulletins salaires PEP 83		Directeurs		Total par établissement	
	PP	CDI - ETP	PP	CDD - ETP	avenant surcroît	avenant - ETP	PP	EN - ETP	PP	ETP	Nbre de personnes	ETP
SIEGE	5	4,50									5	4,50
PSDV	27	21,85	1	0,65			11	8,14			39	30,64
PSDA	16	11,30	1	0,50			5	3,7			22	15,50
SESSAD	19	17,70	1	1			2	1,48	1	1	23	21,18
CMPP	18	13,80	1	0,50			5	3,7			24	18
CHANTEMERLE	3	3							1	1	4	4
TOTAL	88	72,15	4	2,65			23	17,02	2	2	117	93,82

Effectifs du Personnel

Effectifs au 31 décembre 2022

	CDI	CDD	EN
Total	88	3	23



	PP	ETP
Total Général	117	93,82

Echanges sur les rapports moral, financier et d'activités

➤ échanges :

- Adhésion pour Chantemerle au réseau « auberges de jeunesse »
- Questionnement sur le contenu des dossiers de solidarité : réponse apportée par Macxime Galli
- Envisager un séminaire à Chantemerle en 2024
- L'équipe de direction du SMS est chargée de faire des propositions pour l'utilisation des excédents avant les vacances estivales en prenant en compte la situation économique actuelle notamment en termes d'inflation
- Evocation de nouvelles normes de sécurité pour notre projet de logements inclusifs de Brignoles
- Développement de l'activité séjours répits pour Chantemerle
- La coordonatrice d'ERIPi indique que de réels besoins d'accompagnement existent dans le périmètre du collège d'Aups.

Les travaux des commissions

Le compte-rendu des commissions



- Commission Solidarité : Attribution des aides sollicitées, examen des dossiers, ...
- Commission Communication : Produits et outils et relais d'information, gestion des manifestations, ...
- Commission Patrimoine & Travaux : Maintenance du patrimoine, suivi des travaux et acquisitions, ...
- Commission Projet associatif : Suivi des grilles d'observation des actions menées, ...
- Commission Finances : De la préparation du budget prévisionnel à l'analyse des résultats, suivi et maîtrise des budgets
- Commission Chantemerle : Suivi des projets et actions menées, ...
- Commission pôle des politiques éducatives et sociales de proximité

La Commission Solidarité

Un financement diversifié, une commission de plein exercice

La démarche de **SOLIDARITÉ** est inscrite prioritairement dans l'histoire du mouvement des Pupilles de l'Enseignement public. Il s'agit d'une valeur fondamentale et d'une réponse volontariste à des situations de souffrance, de misère, autant matérielle que morale.

Champ d'actions de la commission

- ▶ Aide à la participation aux classes de découverte,
- ▶ Aide à la demi-pension,
- ▶ Aide ponctuelle au séjour de vacances,
- ▶ Aide à caractère urgent,
- ▶ Soutien dans le cadre de situations facilitant la poursuite de la scolarité

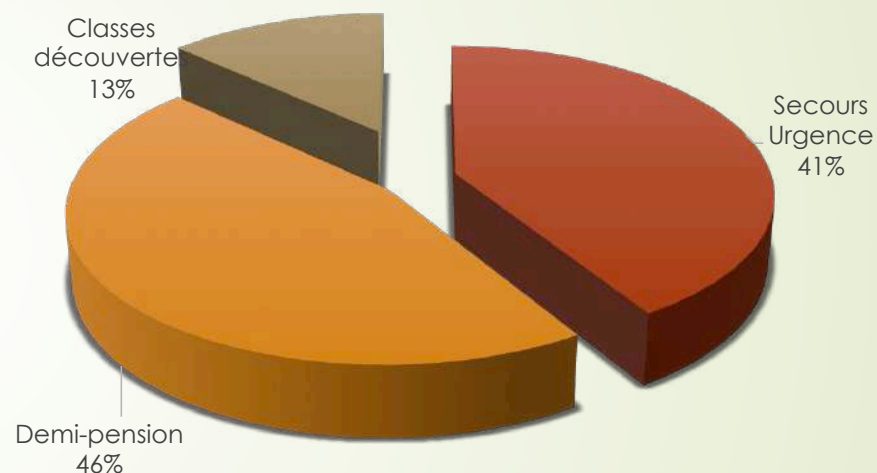
Pour cette année 2022, le montant des contributions solidaires s'élève à 17 286,74 € pour 255 enfants bénéficiaires.



Bilan de l'année 2022

Répartition des aides allouées

Nature des aides	Nombre de demandes	Aide octroyée	%
Secours d'urgence : décès, divers...	90	7 260	42 %
Demi-pension	141	8071, 64	46 %
Classes découvertes	24	2 088	12 %
Total	255	17 286,74	100,00%



Aides allouées



Bilan de l'année 2022

ANALYSE DE LA REPARTITION DES AIDES SOLIDARITE ANNEES 2018-2022

Années 141141 141141	Secours d'urgence	Nb d'enfants	Classes découvertes	Nb d'enfants	Bourses 1/2 pension	Nb d'enfants	Total annuel	Nombre de bénéficiaires
2018	2203,20€	18	3648,00€	55	10773,72€	205	16624,92€	278
2019	870,12€	10	3407,60€	53	6548,23€	213	10825,95€	276
2020	24 800,00€	489	102,00€	4	2796,49€	60	27698,49€	553
2021	290,00€	2	2310,00€	27	5401,64€	125	8071,64€	154
2022	7260	90	2088€	24	7938,74 €	141	17 286,74€	255

En 2022, les secours d'urgence et les demandes de bourse demi-pension ont augmenté notamment par notre participation à l'opération de solidarité pour l'Ukraine.



Commission Communication 2022

31

Poursuite du travail d'amélioration des supports de communication externe et interne : *Mise à jour de notre dossier de presse et amélioration de notre site Internet*

La communication externe :

Participation au Forum CAF du 1/12 au Palais Neptune : stand de présentation des activités de l'AD pour les élus communaux du département, rencontre avec les personnes concernées par la problématique du Handicap.

Des activités diversifiées pour promouvoir notre Association et notre mouvement :

Participation à la mise en place du projet ERIPI avec la commission Politique de Proximité. D'où participation aux réunions COPIL de la Convention Territoriale Globale (CTG) communauté de communes Lacs Gorges Verdon (LGV) avec la CAF 83 et la CPAM pour la co-construction d'un projet social de territoire partagé. (Partenaires : communes, Collège d'Aups...)

Participation au Rassemblement des présidents et directeurs des AD et d'établissements à la Rochelle : en présentiel et en visio.

Participation à l'AG Fédérale en juin 2022 en visio.

Participation aux réunions en visio des référents communication de la FGPEP.



Commission Communication

32

Toujours des activités de promotion de notre mouvement

La communication interne :

Participation à la commission Chantemerle.
Poursuite d'une réflexion, en commission, sur la communication de notre AD et sur les moyens de la développer à l'intérieur de notre association auprès de nos personnels pour faire association. Quatrième journée associative en perspective en octobre 2023.

Réflexion, toujours en commission, sur la stratégie de communication de nos documents supports de communication à l'attention des établissements scolaires du département.



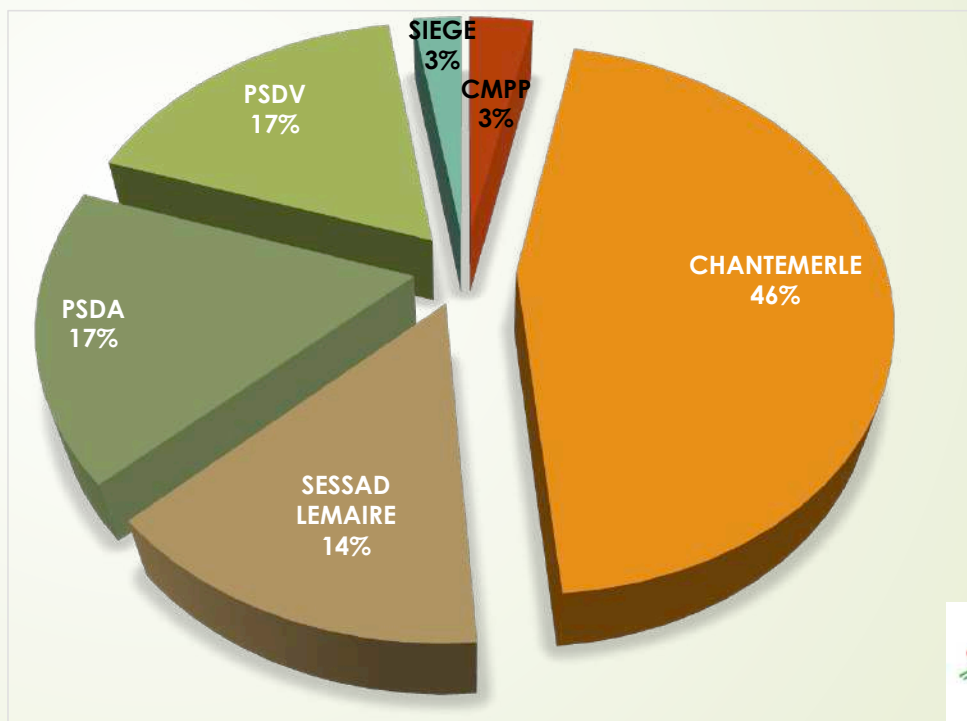
Commission Patrimoine et Travaux 2022

33

Des travaux de rénovation, d'amélioration, d'urgence et de sécurité ont été réalisés sur l'ensemble de nos structures.



CMPP	6 495,06 €
CHANTEMERLE	89 068,87 €
SESSAD M.LEMAIRE	27 916,35 €
PSDA	33 693,08 €
PSDV	33 853,80 €
SIEGE	4 924,84 €
Montant des travaux	195 952,00€



Commission Projet Associatif

Connaître son passé pour se projeter dans le futur

- Les PEP 83 sont nés en 1916 afin d'aider les orphelins de guerre à fréquenter l'école publique.
- En 1959, à la suite de la rupture du barrage de Malpasset de Fréjus et grâce aux dons des écoliers de France, les PEP83 bâtissent le centre de Chantemerle situé à Seyne-les-Alpes (Alpes de Haute Provence).
- Au début des années 2000, les PEP83 développent leur secteur médico-social en direction des jeunes ayant des troubles sensoriels, cognitifs, psychologiques ou auprès des enfants malades.



Commission Projet Associatif

35

Construire demain en se fondant sur la solidarité et l'inclusion

► Nos ambitions s'appuient sur quatre piliers

- ❖ **Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive** garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale ;
- ❖ **Œuvrer pour une école de la République** véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive ;
- ❖ **Contribuer à renforcer les liens sociaux** dans les territoires pour une société plus solidaire. ;
- ❖ **Développer une approche participative citoyenne** pour permettre l'émancipation de tous.



Commission Projet Associatif

36

Nos ambitions se déclinent en 3 axes majeurs dans la promotion et la mise en œuvre, et se réalisent au travers de 3 grands pôles d'activités

Trois axes :

- ▶ de conditions garantissant l'accès de tous au droit commun dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de la connaissance, du savoir, de la santé, de la culture, des loisirs et du sport,
- ▶ l'égalité de tous devant l'accès aux soins en développant l'offre sur le territoire régional
- ▶ des valeurs de citoyenneté et de solidarité qui visent à lutter contre les inégalités, les exclus sociales.



Trois pôles :

- ▶ politiques sociales, médico-sociales et de santé ; unité d'action, logique de dispositif, nouvelles offres, accompagnement,
- ▶ politiques éducatives, vacances, loisirs et culture ; développer accueil handicapés et mixité sociale, diversifier le contenu des séjours,
- ▶ politiques éducatives et sociales de proximité ; développer les réseaux partenariaux, accès à la connaissance et à la culture, créant des établissements d'accueil « petite enfance » ou à destination des « migrants », solidarité, proximité...

Commission Chantemerle - Bilan 2022

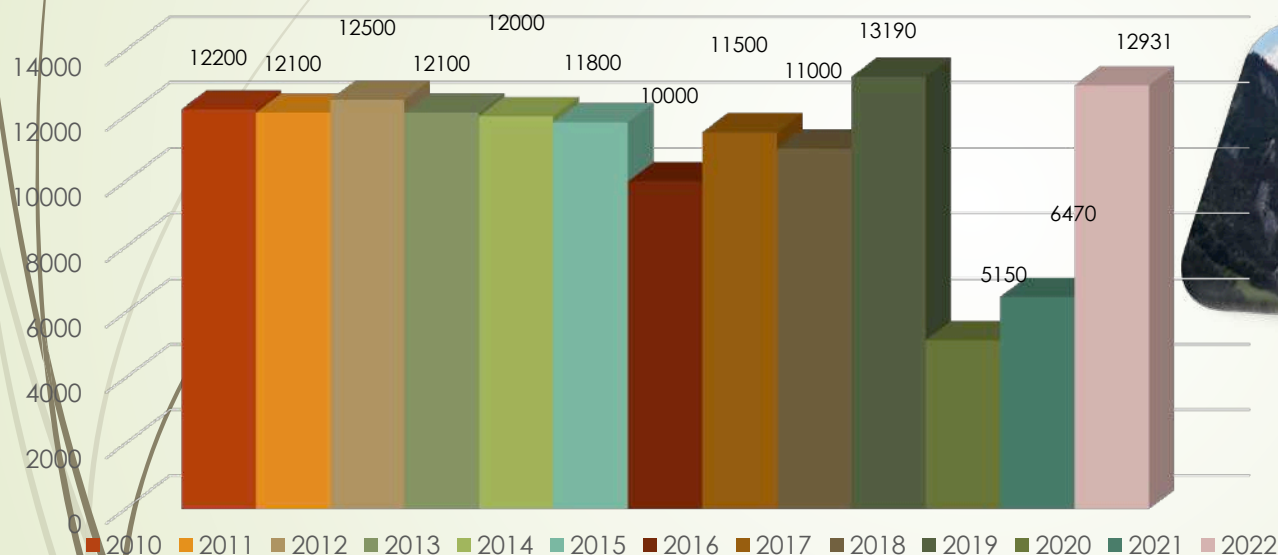
Du fait de l'incertitude sur de la durée de présence sur le poste de la directrice nommée à titre provisoire, la commission Chantemerle ne s'est réunie pleinement que trois fois, toujours en visio-conférence, en fin d'année, pour élaborer « le règlement intérieur du personnel » et « la charte d'accueil des usagers », à partir d'une proposition de texte de l'équipe de direction.



- Ces projets de règlements ont été finalisés en début d'année 2023, avec notre président.
- Toutefois le séminaire du conseil d'administration des PEP83 organisé à Chantemerle au printemps a été l'occasion de nombreux échanges entre les membres de la commission et leur a permis une visite approfondie du site.
- Quelques membres ont participé à une visio-conférence organisée par l'ARPEP, au mois de mars, sur le thème des séjours adaptés, en poursuite de la réflexion menée en commission.
- L'équipe de direction du centre ayant proposé de s'inscrire dans le projet d'artiste en résidence pour l'été, proposé par la DRAC, au printemps, plusieurs membres de la commission ont participé à des réunions, toujours en visio-conférence, dont une organisée par la fédération pour conseiller les structures désirant participer à ce type de projet proposé dans toutes les régions bien qu'avec parfois quelques différences.
- Pour 2023, la commission espère qu'une nomination définitive sur le poste de direction permettra d'inscrire dans le temps la réflexion sur le fonctionnement du centre de Chantemerle.

Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Le nombre de journées de 2010 à 2022



Centre de **Chantemerle** à Seyne-les-Alpes : classes de découverte, week-ends ski, journées groupes en pension complète



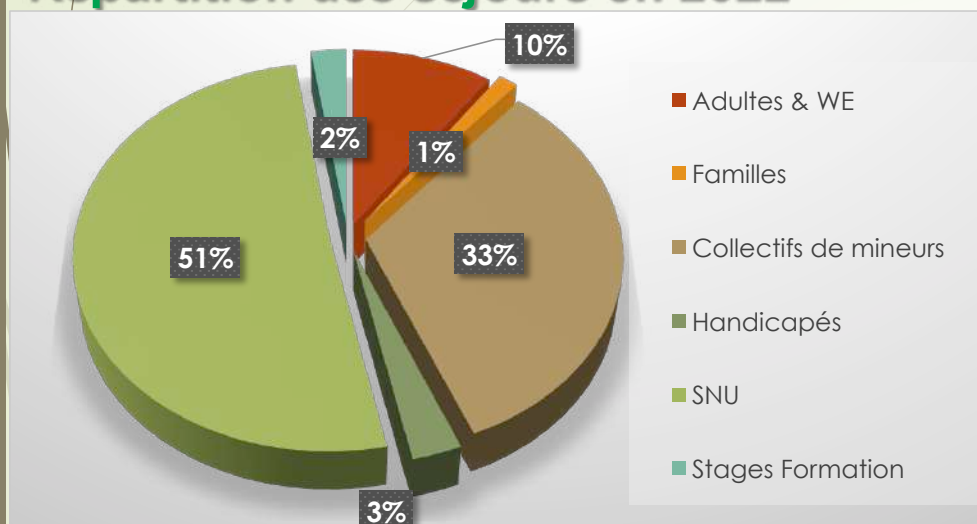
L'année 2022 a vu le nombre de journées doublé en passant de 6470 en 2021 à 12 931 en 2022.

La crise sanitaire a beaucoup moins impacté l'accueil cette année.

Cette année, l'accueil des classes découvertes a pu reprendre. Nous avons accueilli 2 séjours SNU, 1 en juin et 1 en juillet. Nous avons accueilli des ACM à chaque période de vacances scolaires.

Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Répartition des séjours en 2022



Données 2022

Faits marquants :

- - Les 2 SNU représentent pratiquement 40% des journées
- - Les journées d'accueil de personnes en situation de handicap ont bien augmenté (40 en 2021)
- - Beaucoup de classes découvertes au printemps (2 137 journées)

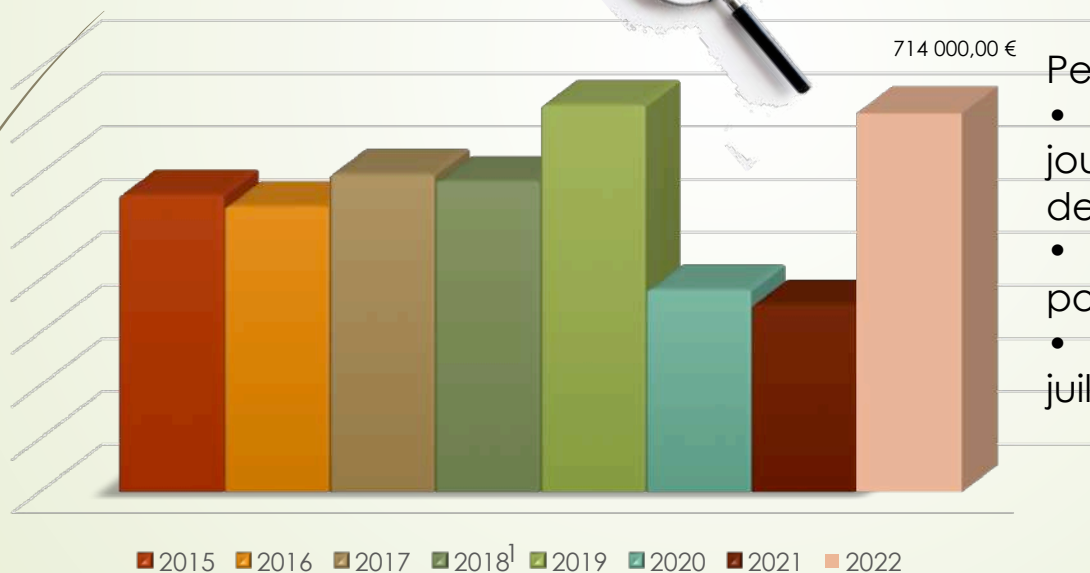


Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Evolution du Chiffre d'Affaire

2016 539000€ 2017 600000€ 2018 587000€ 2019 730000€ 2020 382000€

2021 : 338 000€ 2022 : 714 000 €



Perspectives 2023

- Hiver en demi-teinte avec 1600 journées réalisées pour l'instant, peu de classes découvertes
- Réservations qui commencent pour cet été
- 2 SNU prévus : 1 en juin et 1 en juillet

Commission Politiques Educatives et Sociales de Proximité

41

PROJET CRECHE L'ouverture est prévue pour septembre 2024. Malgré de nombreux courriers nous n'avons toujours pas de RV avec la PMI. Les plans n'ont pas encore été déposés

- Actuellement et depuis le début de l'année 2023 nous bénéficions de l'aide des étudiants BTS de SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) qui ont déjà réactualisé l'étude de besoins et qui vont aider les membres de la commission à finaliser le projet.

Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion ERIPI (10 réunions de la commission)

Les Objectifs

- Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales entre les territoires en inscrivant notre action dans les politiques publiques territoriales :
- Développer
 - La participation des habitants et leur engagement citoyen
 - Les équipements, services et actions
 - Le secteur Petite Enfance
- Accompagner les familles les plus éloignées de l'école et des institutions
- Accompagner et valoriser la fonction parentale
- Associer les parents dans des actions d'accompagnement de leurs enfants et des jeunes
- Favoriser l'inclusion de tous



Commission Politiques Educatives et Sociales de Proximité

Implantation

42

- Le territoire de la Communauté de communes « Lacs et Gorges du Verdon ».
- ✓ Pour mener à bien ces 2 projets, la commission a dû demander 5 entrevues avec la CAF83

La coordonnatrice a bien développé le réseau sur la communauté de communes lacs et gorges du Verdon. Elle a pris contact avec toutes les mairies, les crèches, les écoles, le collège, une cinquantaine d'associations et des structures médico sociales.

L'espace ressource itinérant pour l'inclusion a pour vocation d'aider les familles d'enfants en situation de handicap ou malades et à ce titre a suivi 15 familles durant l'année 2022.

Des outils ont été créés : plaquette, flyers, fiche de suivi, fiche bilan...

Des mallettes de livres sur la différence sont mises à disposition des parents, des écoles ...

Deux actions de formation sur la parentalité ont eu lieu.

En conclusion

ERIPi est un service expérimental et, à ce titre, il est évolutif. Si au départ, ce service était exclusivement destiné aux parents d'enfants à besoins particuliers, il s'avère qu'au cours de cette année 2022, ont émergé des besoins de parents d'autres enfants, notamment dans les domaines de la santé, de l'addiction aux écrans et de la nutrition



PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

43

Le SAPADHE dans le Var : pour qui ?

- Pour tous les élèves varois, absents pour problèmes de santé.
- Sur une période de 15 jours minimum ou pour des absences récurrentes sur une longue période (pathologies chroniques)

Le SAPADHE dans le Var : pour quoi ?

- Assurer la continuité du droit à l'éducation
- Favoriser le retour à la scolarisation

Le SAPADHE dans le Var :

comment ?

Origines des demandes d'intervention du SAPADHE

- Elles peuvent émaner des familles, des établissements scolaires ou médicaux.
- La justification médicale des demandes est étudiée par les médecins de l'Education Nationale.

Un projet personnalisé

Lorsque la demande est jugée recevable, un projet pédagogique est élaboré en concertation avec chacune des parties prenantes, sous la responsabilité du coordonnateur du service

La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E. 2022

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

44

« L'Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole (APADHE) est mis en place lorsque l'élève, compte tenu de son état de santé, ne peut se rendre dans son établissement scolaire ou ne peut s'y rendre que partiellement ;

Peut être concerné tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du 1er ou du 2nd degré, lorsque, pour raison de santé physique ou psychique, dont les accidents, ainsi qu'en cas de maternité, sa scolarité risque d'être interrompue pour une période minimale de deux semaines consécutives (hors vacances scolaires) ou, pour les maladies évoluant sur une longue période, trois semaines discontinues. » (Circulaire promulguée au bulletin officiel du 27 août 2020). Cette circulaire s'inscrit dans la politique de l'Ecole inclusive. Elle reprend en partie les éléments de la circulaire précédente, notamment en ce qui concerne les démarches de mise en place et de suivi. Ses principales spécificités sont :

- La reconnaissance de la multiplicité des lieux d'intervention qui existait dans les faits.
- L'élargissement des outils informatiques pour le suivi pédagogique
- L'élargissement reconnu du cadre d'intervention. Exemple : permettre un accompagnement pédagogique renforcé si nécessaire après son retour en classe en cas de reprise progressive.
- La prise en compte, de manière très exceptionnelle et dans les mêmes conditions, de la situation d'enfants en difficultés sociales majeures pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) et empêchés temporairement de fréquenter leur école ou leur établissement scolaire.

Progressivement, la mise en œuvre de cette circulaire de 2020 devient plus effective avec déjà la réalisation par l'Education Nationale d'une application/enquête au niveau nationale ainsi que des groupes de travail pour harmoniser les pratiques, les documents utilisés et la mise en œuvre du projet pédagogique de l'élève.



La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

45

Données de Janvier à Décembre 2022

Nombre total d'élèves suivis

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
226	220	219	190	160	165	140

Un changement de coordinatrice a eu lieu en septembre 2022 et actuellement une seule personne coordonne le SAPADHE.

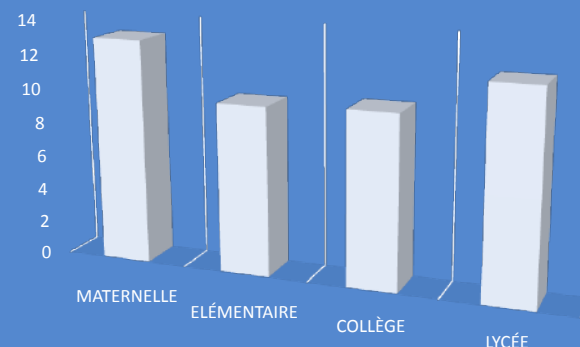
Nombre d'heures dispensées

Primaire			Secondaire		
Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Collège	Lycée	TOTAL
104	352	456	700	312	1012

Répartition des dossiers suivis

Primaire			Secondaire		
Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Collège	Lycée	TOTAL
8	36	44	70	26	96

MOYENNE DE DISPENSE DES HEURES



La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole



46

1. L'évolution du télé-enseignement :

Avant les périodes de confinement liées au COVID, la mise en place d'APADHE en visio ne se faisait pas facilement. Depuis la période de confinement, une évolution positive est constatée à ce niveau. L'accompagnement en présentiel est privilégié mais le suivi en visio permet :

- D'élargir le champ des professeurs volontaires pour intervenir puisque la distance géographique n'est plus un frein.
- D'apporter une réponse aux élèves dont l'état de santé ne permet pas d'accueillir des professeurs en présentiel (élèves immunodéprimés)

1. 1 La mise en place de robots de télé-présence pour des élèves bénéficiant d'un APADHE :

L'utilisation des robots Ted-I permet un suivi de la classe en direct par l'élève déscolarisé (de son domicile, de l'hôpital).

Des réunions d'échanges et de réflexion sont organisées régulièrement entre la DRANE et le SAPADHE.

Depuis la rentrée 2023, 22 demandes ont été faites et 15 robots sont mis en place. La mise en œuvre est un peu longue pas par manque de matériel mais car cela demande du temps et de la disponibilité à plusieurs intervenants. Une diffusion d'information sur le dispositif TED-I a eu lieu en février 2023 auprès de tous les chefs d'établissements et directeur d'école.

Cela a pu engendrer de la confusion sur la procédure de mise en œuvre qui doit être conjointe à une demande de SAPADHE.

1. Une augmentation du nombre de demandes pour Maladies Psychologiques et évolution du profil de ces élèves :

Le nombre de demande pour troubles anxieux majeurs ne cesse d'augmenter. Dans le cadre d'un groupe de travail ou d'un COPIL, une réflexion serait à mener sur l'adéquation, ou non, de ces situations avec l'objectif majeur du SAPADHE qui est de favoriser le retour à la scolarisation. Il y a des demandes de renouvellement d'une année scolaire à l'autre.

La collaboration avec les médecins scolaires prend tout son sens sur ce type de situation.

Il est à noter que ces situations sont chronophages au niveau de l'enveloppe d'heures octroyées pour le fonctionnement du service car il est important d'effectuer un suivi plus précis sur ces dossiers pour déterminer les besoins de l'élève et vérifier qu'un suivi médical est mis en œuvre ainsi qu'un objectif de reprise scolaire à temps partiel ou complet.

De nombreuses demandes concernent des élèves qui ont une reconnaissance MDPH mais dont la mise en œuvre du PPS n'est pas efficiente par manque de places dans les structures, par absence d'AESH ou par un problème d'orientation et qui se retrouvent déscolarisés. La mise en œuvre du SAPADHE dans ces cas là est difficile car il nécessite l'intervention d'enseignants spécialisés et que le télé-enseignement n'est pas possible pour ces élèves.

La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

47

Les perspectives pour l'année scolaire 2022-2023

1. Mener un travail de réflexion autour des situations de troubles anxieux majeurs qui ont augmenté et pour lesquelles le retour à la scolarisation devient de plus en plus complexe dans le contexte actuel :

- ▶ Le SAPADHE est-il une réponse adaptée ou faut-il trouver d'autres solutions d'accompagnement ?
- ▶ Les missions et le cadre d'intervention du SAPADHE doivent-ils s'adapter ? Quelles conséquences sur les moyens de fonctionnement ?

Une réflexion menée au niveau des SAPADHE de la région serait intéressante ainsi qu'au niveau d'un comité de pilotage départemental.

2. Envisager la mise en place d'un dispositif spécifique pour les élèves en situation de Refus Scolaire Anxieux (type ASERSA) sur différentes zones du département.

❖ Fiche action SAPADHE dans le cadre du CPOM

- Assurer la continuité des apprentissages scolaires pour éviter toute rupture dans le parcours de vie
- Proposer une alternative (dispositif spécifique adossé au SAPADHE) dans l'accompagnement des enfants atteints de troubles psychologiques dans le but d'un retour à la scolarisation par le maintien du lien social et pédagogique

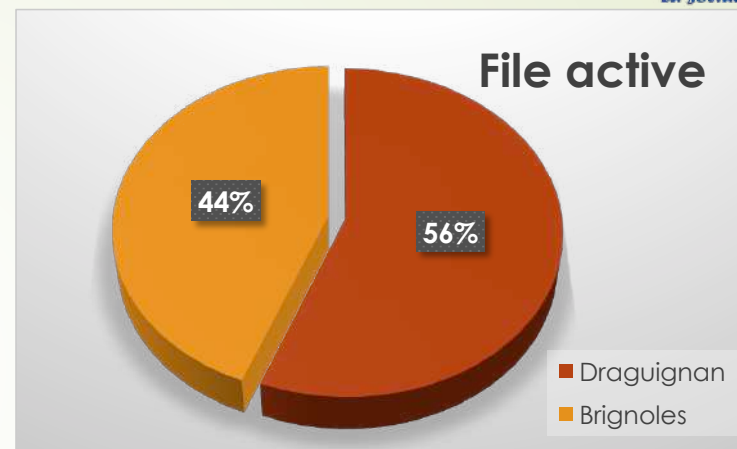


La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

48

Activités	Draguignan	Brignoles	TOTAL
Journées d'ouvertures	210	210	
File active	369	44	413 (424 en 2021)
Capacité autorisée	8800	600	9 400
Activité	9 498	1 433	10 931 10 216 en 2021)
Nombre d'enfants reçus (première fois)	89	6	95 (93 en 2021)
Nombre de dossiers clos	101	14	115 (118 en 2021)
Nombre de jeunes ayant un PPS	165	32	197 (164 en 2021)
Nombre d'ETP au 31/12/2022	14,92	4	18,92 (dont 5,25 ETP MAD par EN)

Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM :
0,12 ETP d'informaticien



Conformément à ce qui a été annoncé à l'AG 2021, une part des excédents a été consacrée à l'augmentation d'ETP du plateau technique de Draguignan et Brignoles afin de diminuer les listes d'attente (cf. point IV). L'antenne de Brignoles est ouverte tous les jours de la semaine depuis le 1er septembre 2022 dans de nouveaux locaux beaucoup plus adaptés.

La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

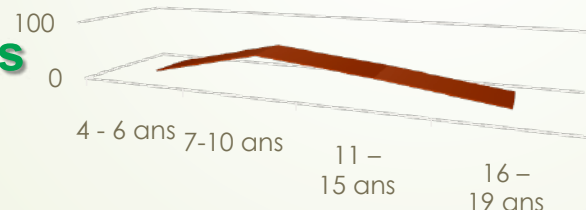
49

Publics accueillis selon l'âge en %

	2022	2021	2020
0-3 ans	0	0	0
4-6 ans	7.51	6.43	5,61
7-10 ans	52.54	54.29	57,14
11-15 ans	32.69	33.33	32,65
16-19 ans	7.26	5.95	4,59

Publics accueillis selon la scolarisation

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Non scolarisé
17	Ulis : 22 Ordinaire: 226	Segpa : 8 Ordinaire : 114	Ordinaire : 14	12

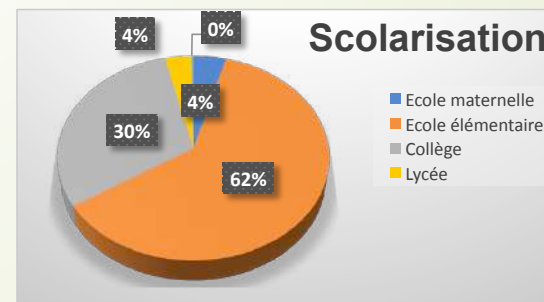


Nous constatons une stabilité au niveau des tranches d'âge du public accueilli. Les relais CAMSP sont à présent formalisés. Certaines situations qui sont adressées au CMPP demeurent complexes et le CMPP n'est pas toujours la bonne indication (domaine psychiatrique notamment).

58.5% des usagers du CMPP de l'antenne de DRAGUIGNAN habitent hors de la ville. De nombreux transporteurs emmènent les enfants au CMPP.

78 % des usagers du CMPP de l'antenne de BRIGNOLES habitent en dehors de la ville : la plupart des personnes accompagnées résident dans l'agglomération de la Provence Verte et la communauté de communes du Cœur du Var.

Comme chaque année, plus de la moitié des familles qui sont venues au CMPP de Draguignan l'ont fait sur les conseils de l'école. Pour l'antenne de Brignoles ce sont plutôt d'autres établissements de soins (CMP, Sessad...).



Les PEP 83
La solidarité en action

La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

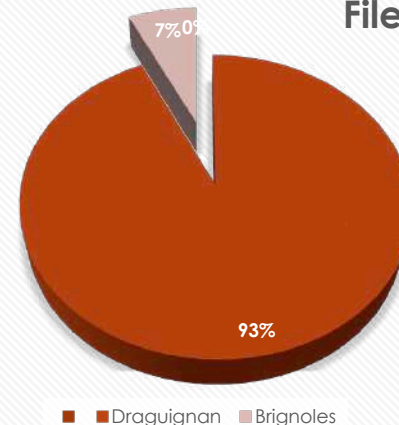
50

Liste d'attente

Nombre de 1 ^{er} contacts pris en 2022 (liste d'attente)	163 (Draguignan) 12 (Brignoles)
Délai moyen (en mois) d'attente entre le 1 ^{er} contact et la 1 ^{ère} consultation en 2022	12 (Draguignan) 3 (Brignoles)
Nombre d'enfants en attente de suivi au 31/12/2022	133 (Draguignan) 2 (Brignoles)
Délai moyen (en mois) d'attente entre la 1 ^{ère} consultation et le début du suivi en 2022	3 (Draguignan) 1 (Brignoles)



File d'attente



La file active est stable depuis 5 ans (en dehors de l'année 2020).



La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

L'équipe pluri professionnelle

Répartition des effectifs par fonction	en 2022	en 2021	en 2020
Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement	0,45	0,55	0,35
- Dont nombre d'ETP réels de personnel médical d'encadrement	0	0,10	0,10
- Dont Autre	0,45	0,45	0,25
Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion	2,50	2,50	2,50
Nombre d'ETP réels au 31/12 Services généraux	0	0,7	0,7
Nombre d'ETP réels au 31/12 Socio-éducatif	2,5	1,5	1
- Dont nombre d'ETP réels d'assistant social	0,5	0,5	0,5
- Dont nombre d'ETP réels d'éducateur spécialisé	2	1	0,5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Paramédical	4,2	3,6	4,30
- Dont nombre d'ETP réels de psychomotricien	4,2	3,6	3,4
- Dont nombre d'ETP réels d'orthophoniste	0	0	0,9
Nombre d'ETP réels au 31/12 de psychologue	3,65	2,85	2,75
Nombre d'ETP réels au 31/12 Médical	0,50	0,45	0,45
- Dont nombre d'ETP réels de médecin coordonnateur			
- Dont Autres	0,50	0,45	0,45
Nombre d'ETP réels au 31/12 de personnel Education nationale	5	5	5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Autres fonctions	0,12	0,12	0,12
Total des effectifs des ESMS	18,92	17,27	17,17

L'équipe du CMPP a été renforcée afin de diminuer les listes d'attente et répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées :

Draguignan : + 0.5 ETP d'éducateur spécialisé ; + 0.5 ETP de neuropsychologue ; + 0.2 ETP de psychomotricien.

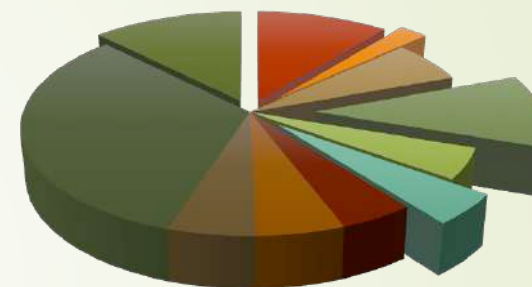
Le médecin neuropédiatre est parti à la retraite au 31/12/2022, nous n'avons pas trouvé de remplaçant.

Brignoles : + 0.5 ETP d'éducateur spécialisé ; + 0.1 ETP de neuropsychologue ; + 0.4 ETP de psychomotricien ; + 0.05 ETP de médecin pédopsychiatre ; + 0.2 ETP de psychologue

La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

La Formation

Intitulé	Professionnels concernés	Durée en heures
APP "TRAVAIL SUR LES GROUPES"	Equipe	14
POLITIQUES PUBLIQUES	Directrice	3
"Aide à la prescription du Méthylphénidate par les spécialités non hospitaliers"	Médecin	8
"Relaxation Coréenne"	4 psychomotriciens	14
Idéologie dans la famille" Nous croyons donc nous sommes"	4 psychologues et 1 psychomotricienne	6
PSC1	10 professionnels	6
" Anorexie et incestualité familiale"	4 psychologues	6
Journée introductive à la méthode CPIM	1 neuropsychologue	7
"Psychomotricité et pratiques digitales "	1 psychomotricienne	7
ADOS 2 - ADIR	1 éducatrice spécialisée	42
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	16



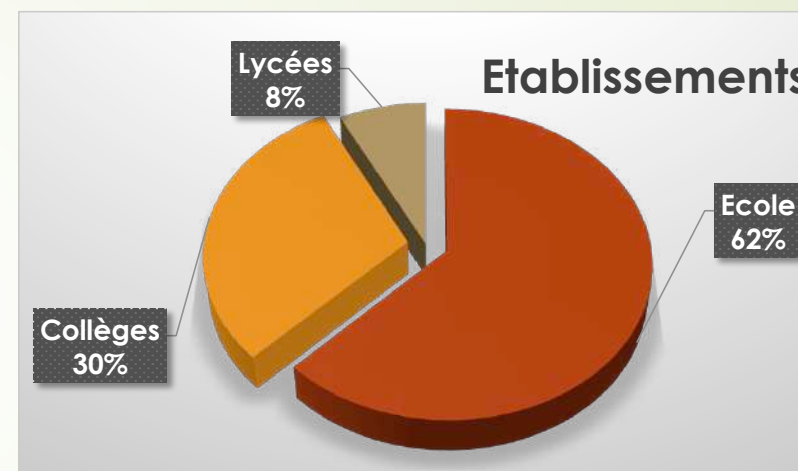
- APP "TRAVAIL SUR LES GROUPES"
- POLITIQUES PUBLIQUES
- "Aide à la prescription du Méthylphénidate par les spécialités non hospitaliers"
- "Relaxation Coréenne"
- Idéologie dans la famille" Nous croyons donc nous sommes"
- PSC1
- " Anorexie et incestualité familiale"
- Journée introductive à la méthode CPIM

La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

Madeleine LEMAIRE

53

Journées d'ouvertures :	210
Capacité autorisée :	58 + 10 places UEEA
Accompagnements effectifs au 31/12/2022 :	71 Sessad + 9 UEEA
Nombre de suivis (file active) :	81
Activité:	23 945 actes (10 162 en 2021) L'activité en 2022 a augmenté de 72 % dans la mesure où le Sessad a bénéficié du financement de 8 places supplémentaires au 01/12/2021. De plus, l'absence de plusieurs éducateurs spécialisés en 2021 avait impacté l'activité.
Admissions et sorties :	12 enfants sont sortis du Sessad et 23 ont été admis.
Liste d'attente :	32 enfants sont inscrits en liste d'attente au 31/12/2022
Nombre d'ETP au 31/12/2022 :	19.86 (dont 2.25 ETP mis à la disposition par l'EN).
Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM :	0.16 ETP d'informaticien
Nombre de communes où le service intervient :	16
Nombre d'établissements	Écoles : 25, collèges : 12 et lycée : 3



Le Sessad a obtenu en date du 01/12/2021 une extension de 8 places. 4 professionnels ont été embauchés (cf. point III) et 12 enfants ont été inscrits dans le cadre de cette extension.

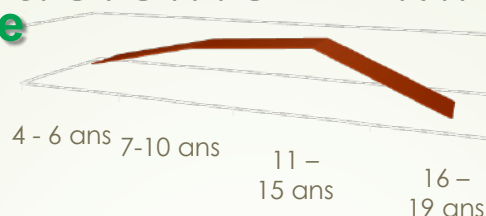
La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

Madeleine LEMAIRE

54

Publics accueillis selon l'âge en %

	2022	2021	2020
0-3 ans	0	0	0
4-6 ans	14.80	8.21	8
7-10 ans	37	30.13	33,33
11-15 ans	44.50	46.57	44
16-19 ans	0	0	0



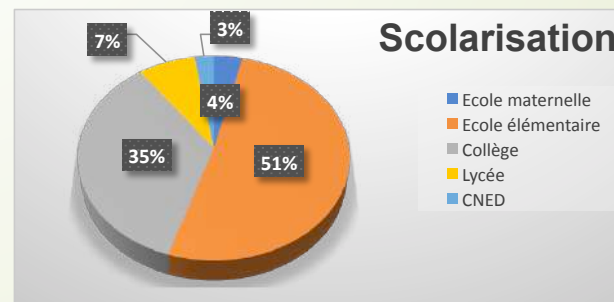
En 2022, 23 enfants ont été admis au service dont 8 dans le cadre d'un relais avec les CAMSP de Draguignan, St Raphaël et Grasse. Eviter les ruptures de soins et privilégier la prévention sont des choix de service. La durée moyenne d'accompagnement est de 4 ans et 3 mois. En fonction des besoins et du choix des familles, des réorientations sont proposées vers d'autres ESMS, des libéraux...

74% des usagers accompagnés en 2022 bénéficiaient d'un dispositif collectif d'inclusion (70% en 2021). Ces dispositifs répondent pour la plupart aux besoins des enfants accompagnés par le service.

3.70 % des jeunes accompagnés par le Sessad au 31/12/2022 sont en phase de professionnalisation et vont sortir du service.

Publics accueillis selon la scolarisation

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	CNED
3	Ulis : 29 Ordinaire: 9 UEEA : 3	Ulis : 23 Segpa : 3 Ordinaire : 2	Ulis : 2 Pro : 2 CAP : 2	2



La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

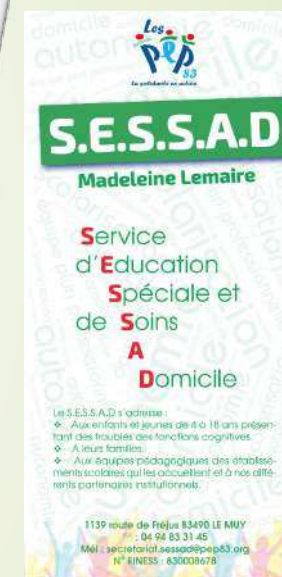
Madeleine LEMAIRE

Déficiences



	en 2022		en 2021	
	Déficiences principales	Déficiences associées	Déficiences principales	Déficiences associées
Déficience intellectuelle	22	12	28	16
Autisme / TED	11	0	11	0
Troubles du comportement et de la communication	3	4	3	6
Troubles psychiques	11	5	18	7
Troubles du langage et des apprentissages	8	13	8	16
Déficiences auditives	0	0	0	1
Déficiences visuelles	0	0	0	1
Déficiences motrices	0	5	1	1
Déficiences métaboliques	2	0	3	0
Cérébro-lésés	0	0	1	0
Polyhandicapés	0		0	
En cours de diagnostic	0		0	
Autres types de déficience	0	1	0	1

Le service accompagne plus d'une dizaine d'enfants qui présentent un TSA moyen à sévère ainsi que des enfants qui présentent une dysphasie importante.



La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

Madeleine LEMAIRE

L'équipe pluri professionnelle

Répartition des effectifs par fonction	en 2022	en 2021	en 2020
Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement	1,25	1,25	0,25
- Dont nombre d'ETP réels de personnel médical d'encadrement			
- Dont Autre	1,25	1,25	1,25
Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion	1	1	1
Nombre d'ETP réels au 31/12 Services généraux	0	0,18	0,18
Nombre d'ETP réels au 31/12 Socio-éducatif	7,5	6,5	4,5
- Dont nombre d'ETP réels d'aide médico-psychologique	1	1	1
- Dont nombre d'ETP réels d'animateur	0	0	0
- Dont nombre d'ETP réels de moniteur éducateur	0	0	0
- Dont nombre d'ETP réels d'éducateur spécialisé	6	5	4
- Dont nombre d'ETP réels d'assistant social	0,5	0,5	0,5
- Dont Autres	0	0	0
Nombre d'ETP réels au 31/12 Paramédical	4	3	3
- Dont nombre d'ETP réels de psychomotricien	4	3	3
- Dont nombre d'ETP réels d'orthophoniste	0	0	0
Nombre d'ETP réels au 31/12 de psychologue	3,95	2,95	2,75
Nombre d'ETP réels au 31/12 Médical	0	0,25	0,25
- Dont nombre d'ETP réels de médecin coordonnateur		0,25	0,15
- Dont Autres			0,1
Nombre d'ETP réels au 31/12 de personnel Education nationale	2	2	2
Nombre d'ETP réels au 31/12 Autres fonctions	0,16	0,16	0,16
Total des effectifs des ESMS	19,86	17,29	16,29

Dans le cadre de l'extension de 8 places du Sessad, une psychomotricienne et une éducatrice spécialisée à temps plein ont été embauchées ainsi qu'une neuropsychologue à 0.5 ETP et une psychologue clinicienne à 0.5 ETP. Le poste de médecin n'a toujours pas été pourvu.

Suite à l'embauche de 4 nouveaux salariés, l'association a loué un local au Muy afin d'y aménager une salle de psychomotricité et ainsi récupérer un grand bureau pour les éducateurs spécialisés.

Nous sommes en convention avec 16 orthophonistes qui suivent 31 enfants du service.

La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

57

La Formation

Madeleine LEMAIRE

Intitulé	Professionnels concernés	Durée en heures
DU attachement concepts et applications thérapeutiques chez l'enfant l'ado et l'adulte	1 psychomotricienne	68
Urgence danger vulnérabilité : les enjeux de l'accompagnement	1 psychologue	7
Clinique de l'attachement et applications chez l'enfant et l'adolescent	1 psychologue	14
Introduction à la Vineland II	Equipe	6
PSC1	10 professionnels	7
Theraplay niveau 1	1 psychologue	28
Grandir et vivre auprès de parents en souffrance psychique	2 psychologues	7
RBPP et le nouveau référentiel HAS : préparer son évaluation en 2022	Directrice	14
Concevoir et animer un atelier à médiation musicale	1 neuropsychologue	35
Accompagnement des enfants présentant un trouble du spectre autistique et Supervision	Equipe UEEA	63
Les violences conjugales	Toute l'équipe	7
Journées métiers PEP	Directrice	10
Relaxation coréenne	3 psychomotriciennes	14
Colloque "au risque de la folie"	1 psychologue	7
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	21

- DU attachement concepts et applications thérapeutiques chez l'enfant l'ado et l'adulte
- Urgence danger vulnérabilité : les enjeux de l'accompagnement
- Clinique de l'attachement et applications chez l'enfant et l'adolescent
- Introduction à la Vineland II

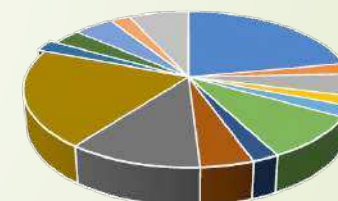
■ PSC1

■ Theraplay niveau 1

- Grandir et vivre auprès de parents en souffrance psychique
- RBPP et le nouveau référentiel HAS : préparer son évaluation en 2022
- Concevoir et animer un atelier à médiation musicale
- Accompagnement des enfants présentant un trouble du spectre autistique et Supervision
- Les violences conjugales

■ Journées métiers PEP

■ Relaxation coréenne



La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

Activités	Données
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	80
Accompagnements au 31/12/22	79
Nombre de suivis – File active	88
Activité	34 240 actes (23 877 en 2021)
Admissions et sorties	09 sorties – 13 admis
Nombre de communes concernées	43 sur l'ensemble du département
Nombre d'ETP au 31/12/2022	30,65 (9,75 ETP de l'EN)

L'activité en 2022 ne laisse pas apparaître d'impact de la situation sanitaire (peu d'absentéisme pour isolement). Une activité plus importante en 2022 car moins de contraintes liées aux protocoles sanitaires, notamment avec les propositions de groupes redevenus possibles par exemple.

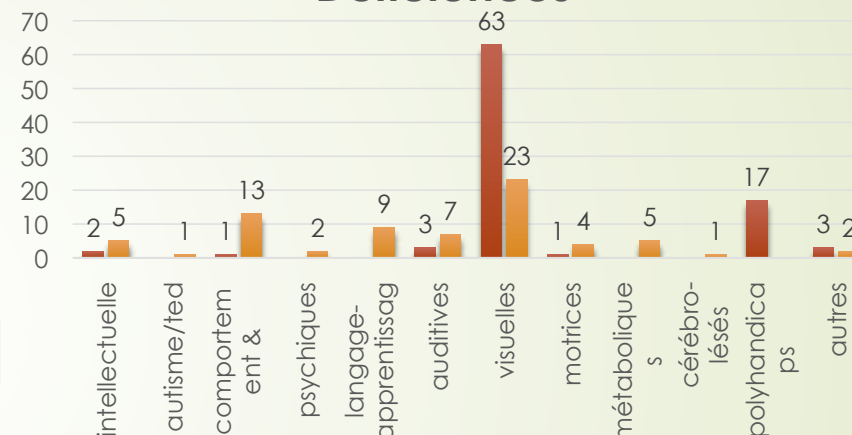
1.65 ETP n'ont toujours pas pu être remplacés faute de candidatures (instructeur en locomotion, animateur informatique, ophtalmologiste et pédiatre) ; pour le poste en locomotion, un professionnel du service est en formation (une année, prise ne charge interne) afin d'occuper ce poste à terme en octobre 2023.

Sur les postes d'assistantes sociales (1 ETP sur tout le service) : - 0.3 ETP Le Muy – 0.7 ETP La Valette ; sur Le Muy, remplacement de la professionnelle en poste en février ; sur La Valette, l'assistante sociale a quitté ses fonctions en mai, non remplacée jusqu'en novembre où la professionnelle du Muy a pris le temps plein sur tout le service.

Admissions et sorties : 9 enfants sont sortis du service et 13 ont été admis,

- **Nombre de communes où le service intervient** : 43 sur l'ensemble du département,
- **Nombre d'ETP** : 30.65 (dont 9.75 ETP mis à la disposition par l'Éducation Nationale),
- **Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM**: 0.22 ETP d'informaticien.

Déficiences

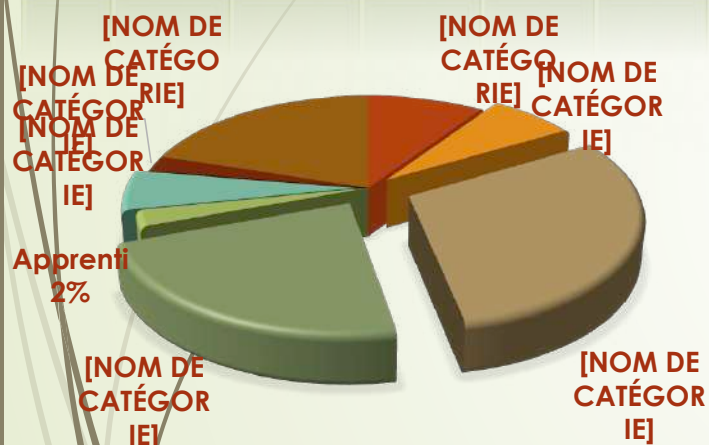


Au regard de l'évolution du public accueilli, notamment des enfants qui présentent un Handicap Rare ou des troubles associés (20%), nous sommes autorisés depuis 2 ans à proposer de l'accueil de jour en plus de la modalité ambulatoire. Cf. Rapport activité « Inscription des services orientations PEP83 et CPOM » - Fiche action N°4.

La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficiência Visuelle



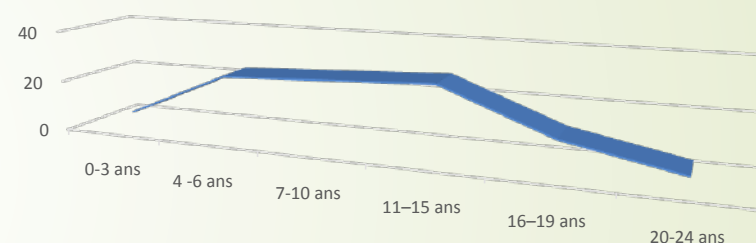
Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Apprenti	Post Bac	Autres (IME, IEM, ...)
8	6	26	19 (3 en Ulis)	5	2	5	17



12 enfants ont été accompagnés par le secteur petite enfance, 76 dans le secteur dédié aux plus grands. Le service a suivi notamment 9 brailleuses 8 scolarisés en milieu ordinaire. La principale difficulté demeure l'orientation professionnelles de nos jeunes..

En 2022, la scolarisation en milieu ordinaire avec aide humaine (AESH) demeure le mode de scolarisation principal des jeunes accompagnés par le service.

Tranche d'âge	0 - 3 ans	4 - 6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans
Taux	9,09	15,91	28,41	32,95	11,36	2,27



On constate une augmentation importante des admissions des tout-petits, ce qui rompt la tendance à la baisse de ces admissions des 3 années précédentes. Des sollicitations du service qui ont eu lieu massivement dès septembre 2022. Le service priorise l'admission des tout-petits ce qui permet une intervention précoce, une prévention du sur-handicap, Les plus jeunes grandissent, c'est pour cela qu'en 2022 plus de 61% ont entre 7 et 15 ans ; pour moitié en école, pour moitié en collège. Les jeunes les plus âgés sont en partie sortis du service.

La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficiência Visuelle

Le service adaptation et de transcriptions de documents

Le service de suite

Durant une période de 3 ans qui fait suite à sa sortie du PSDV, le service garde un lien avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. Ce lien est établi par l'assistante sociale.

- En 2022, c'est 21 personnes qui ont fait l'objet du service de suite.



Manuel scolaire gros caractère	46
Œuvre littéraire GK avec/sans illustration	41
Fichier, cahier d'activités gros caractère	660
Album noir GK ou braille : sans illustration tactile	258
Manuel scolaire et fichiers PDF	12
Œuvre littéraire PDF	16
Fichier PDF avec formulaire	444
Manuel scolaire braille	444
Œuvre littéraire braille	2488
Braille Numérique	636
Braille papier	707
Schéma en Relief / DER	1454
Œuvre littéraire audio	0

La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

Répartition des effectifs par fonction	en 2022	en 2021	en 2020
Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement	1,25	1,25	1,25
- Dont nombre d'ETP réels de personnel médical d'encadrement	0	0	0
- Dont Autre	1,25	1,25	1,25
Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion	1,5	1,5	1,5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Services généraux	0	0,12	0,12
Nombre d'ETP réels au 31/12 Restauration	0	0	0
Nombre d'ETP réels au 31/12 Socio-éducatif	3	3	2.5
- Dont nombre d'ETP réels d'éducateur spécialisé	2	2	1.5
- Dont nombre d'ETP réels d'assistant social	1	1	1
Nombre d'ETP réels au 31/12 Paramédical	8.1	8.1	9.25
- Dont nombre d'ETP réels de psychomotricien	2,30	2,30	2,30
- Dont nombre d'ETP réels d'ergothérapeute	2,3	2,3	2.3
- Dont Autres	3.5	3.5	4,65
Nombre d'ETP réels au 31/12 de psychologue	1,5	1,5	1,5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Médical	0,2	0,2	0,4
- Dont nombre d'ETP réels de médecin coordonnateur	0,2	0,2	0,3
- Dont Autres			0,1
Nombre d'ETP réels au 31/12 de personnel Education nationale	9,5	9,5	9.5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Autres fonctions	5,6	5.6	5.95
Total des effectifs des ESMS	30,65	30.77	31.97

Le poste d'instructeur en locomotion et celui d'animateur informatique n'ont donc pas pu être pourvus. Une psychomotricienne qui a fait un remplacement s'est portée candidate pour partir en formation d'IADV (nouveau diplôme qui regroupe celui d'instructeur en locomotion et AVJiste). Sa demande a été validée et au 1^{er} septembre 2023, le poste devrait être pourvu.

Le médecin ophtalmologiste et le médecin pédiatre sont partis en juillet 2021. Là aussi ces postes sont toujours vacants à ce jour.

La solidarité en action :

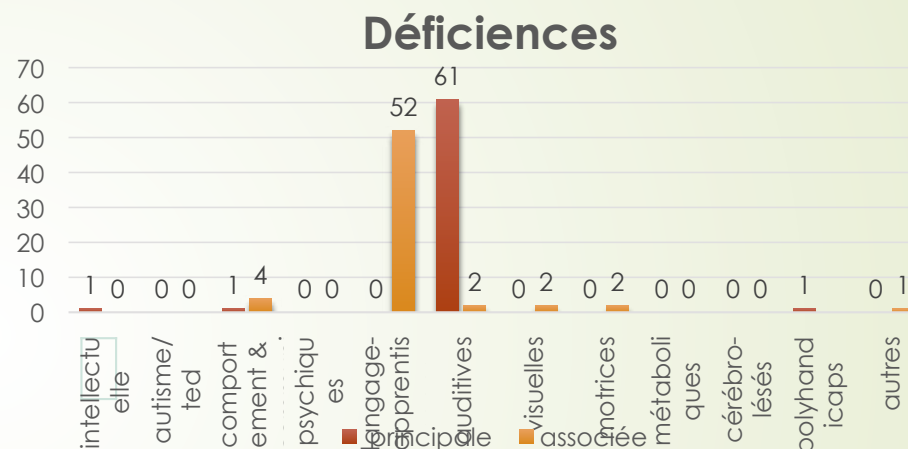
Le Pôle Sensoriel Déficiência Visuelle

Intitulé	Professionnels concernés	Durée en heures
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	27
Troubles alimentaires en pédiatrie : intervention en ergothérapie	1 Avjiste	21
Journées annuelles AFIADV : adaptations, adapter, s'adapter. Pourquoi, quand, comment ?	1 instructrice en locomotion et 2 Avjistes	20
La production de dessin en relief adapté en informatique	1 adaptateur de documents	35
le jeu de l'enfant comme outil : apport du scéno-test	1 psychologue	21
Les guidances. Comment s'adapter aux besoins des parents ?	1 éducatrice spécialisée	14
JACCS 2022 l'inclusion de l'enfant en situation de handicap : Mythe ou réalité	1 éducatrice spécialisée	14
Approche psychoéducative : théorie de l'attachement	10 enseignants	3
Relaxation Coréenne	3 psychomotriciennes	14
15è colloque de périnatalité : environner bébé	1 psychomotricienne	21
PSC1	10 professionnels	7
Formation de formateur Petite enfance	1 psychomotricienne	42
Accompagnement vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	Toute l'équipe	6
Instructeur pour l'autonomie des personnes DV	1 psychomotricienne	438
Journées métiers PEP	CDS	10

La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

Activités	Données
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	65
Accompagnements au 31/12/2021	61
Nombre de suivis – File active	63
Activité	25 605 (12 866 en 2021)
Admissions et sorties	
Nombre de communes concernées	02 sorties – 06 admissions 39
Nombre d'ETP au 31/12/2021	16,48 (4,75 ETP de l'EN)

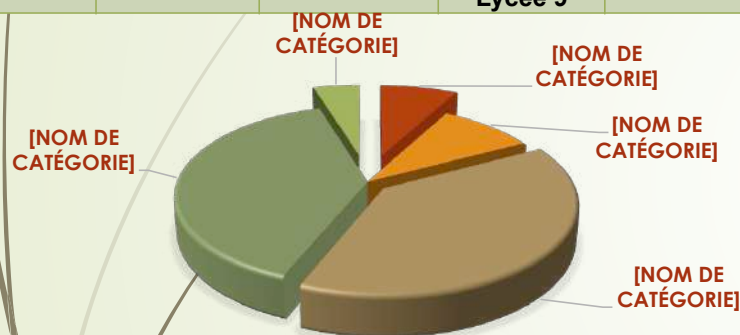
L'activité en 2022 ne laisse pas apparaître d'impact de la situation sanitaire (absentéisme pour isolement). Les professionnels ont été plus efficaces également dans la cotation des actes. Une enseignante CAPEJS a été en arrêt toute l'année 2022 sans être remplacée.



Au regard de l'évolution du public accueilli, notamment des enfants qui présentent un HR ou des troubles associés (25%), nous sommes autorisés depuis 3 ans à proposer de l'accueil de jour en plus de la modalité ambulatoire. Cf. Rapport activité « Inscription des services orientations PEP83 et CPOM » - Fiche action N°4.

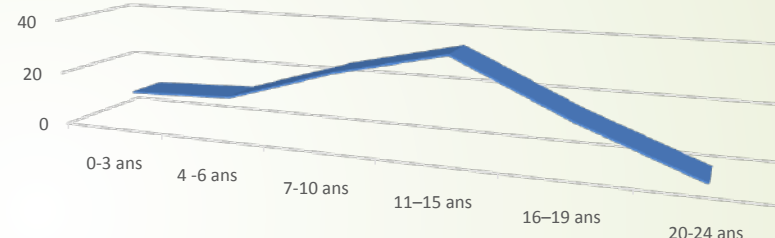
La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Secondaire	Formation Professionnelle
5	6 (3 Gensollen)	25 (6 en Ulis)	Collège 16 (2 en Ulis) Lycée 9	3



Le regroupement maternelle à l'école Gensollen connaît une diminution du nombre d'enfants accueillis. Ils sont scolarisés en GSM. Ce regroupement sera fermé pour la rentrée 2023/2024 car seul un enfant aurait été accueilli. Il sera donc accueilli sur son école de secteur, ce qui lui permettra de réduire les temps de trajet depuis son domicile. Une rencontre avec la direction de l'école maternelle Marius Gensollen est prévue afin de cadrer les modalités de cette fermeture temporaire.

Tranche d'âge	0 – 3 ans	4 – 6 ans	7-10 ans	11–15 ans	16–19 ans	20-24 ans
Taux	11,11	12,7	25,4	34,92	15,87	0



11 enfants ont été accompagnés par le secteur petite enfance.

Le dépistage précoce de la surdité amène des familles à se tourner vers nous beaucoup plus rapidement.

La reconnaissance de nos services par nos partenaires (PMI, service ORL de La Timone, la MDPH et l'Education Nationale, les audioprothésistes, les orthophonistes...) limite fort heureusement ces temps de recherche pour les familles. La principale difficulté est de rechercher des solutions alternatives pour les plus grands. Cependant, on constate que les besoins des plus âgés du service demeurent au niveau pédagogique. Il est rare d'attribuer les difficultés scolaires rencontrées par certains jeunes à la seule surdité.

On constate une augmentation importante des admissions des tout-petits. On constate également une répartition égale entre les accompagnements concernant les jeunes en âge scolaire du collège et lycée, et les accompagnements concernant les jeunes en préscolaire, maternelle et primaire. Les usagers les plus âgés sont sortis du service.

La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive



Répartition des effectifs par fonction	en 2022	en 2021	en 2020
Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement	1,25	1,25	1,25
- Dont nombre d'ETP réels de personnel médical d'encadrement	0	0	0
- Dont Autre	1,25	1,25	1,25
Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion	1	1	1
Nombre d'ETP réels au 31/12 Services généraux	0	0	0
Nombre d'ETP réels au 31/12 Restauration	0	0	0
Nombre d'ETP réels au 31/12 Socio-éducatif	2,75	2,75	2,75
- Dont nombre d'ETP réels d'éducateur spécialisé	2	2	2
- Dont nombre d'ETP réels d'assistant social	0,75	0,75	0,75
Nombre d'ETP réels au 31/12 Paramédical	3,1	4,1	4,1
- Dont nombre d'ETP réels de psychomotricien	1,5	1,5	1,5
- Dont nombre d'ETP réels d'orthophoniste	0,8	1,8	1,8
- Dont Autres	0,8	0,8	0,8
Nombre d'ETP réels au 31/12 de psychologue	1,5	1,5	1,5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Médical	0,2	0,2	0,2
- Dont nombre d'ETP réels de médecin coordonnateur	0,2	0,2	0,2
- Dont Autres	0	0	0
Nombre d'ETP réels au 31/12 de personnel Education nationale	4,5	4,5	4,5
Nombre d'ETP réels au 31/12 Autres fonctions	2,18	2,18	2,18
Total des effectifs des ESMS	16,48	17,48	17,48

Une orthophoniste à temps plein est partie au 1^{er} juillet 2022. Le poste est toujours vacant.

Une nouvelle neuropsychologue est arrivée début février 2022.

Au 31/12/2022, nous sommes en convention avec 25 orthophonistes en libéral qui accompagnent 28 enfants du service.

Le service de suite

Durant une période de 3 ans qui fait suite à sa sortie du PSDV, le service garde un lien avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. Ce lien est établi par l'assistante sociale.

En 2022, c'est 11 personnes qui ont fait l'objet du service de suite.

La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

Intitulé	Professionnels concernés	Durée en heures
Analyse de pratiques	Toute l'équipe	21
La paye	Secrétaire	70
"Sensibilisation des signes précoces de l'autisme et des signes précoces"	Equipe	6
Colloque : "Sexualité 2.0 en mode ado"	2 éducatrices spécialisées et 1 enseignante	14
"Accompagner ces enfants dys qui n'apprennent pas"	1 éducatrice spécialisée	14
"Le Jeu de l'Enfant Comme Outil : Apport du Scéno-Test"	1 psychologue	21
"Relaxation coréenne"	3 psychomotriciennes	14
RENCONTRES TERRITORIALES CREI PACA Hôpital San Salvador	CDS, 1 éducatrice spécialisée et 1 orthophoniste	4
"Vie intime et sexuelle"	Equipe	6
"Journée Annuelle des CAMSP CMPP SESSAD"	CDS et 2 éducatrices spécialisées	7
"Oralité/écriture/slam"	Equipe	28
"Violences sexuelles faites aux enfants..."	As et psychologue	6
"Animatrice d'ateliers de signes associés à la parole"	Interface de communication	28
"Surdité et troubles associés : du diagnostic à l'accompagnement"	2 éducatrices spécialisées	16
Colloque Périnatalité "Environner bébé"	Educatrice spécialisée et psychologue	21

Orientations de l'association et suivis des fiches actions

CPOM* 2019-2023

Faciliter la logique de parcours

* CPOM : Contrat Pluriannuel
d'Objectifs et de Moyens

67

- Par la mise en place de groupes annuels et ponctuels interservices au sein des PEP83 ;
- Par des relais CAMSP pour éviter toute rupture de soins ;
- Par des relais entre services des PEP ;
- Par des relais avec d'autres établissements médico-sociaux ;
- Par des réponses individualisées en attente de réponses plus adaptées (de type IME, Sessad...) ;
- Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation ;
- Par l'interventions au sein d'autres établissements médico-sociaux et sanitaires ; convention avec Les Salins de Brégille afin d'assurer une prestation d'orthoptie auprès des enfants accueillis à l'IEM Olbia présentant des difficultés visuelles mais aussi auprès de l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre des projets globaux d'accompagnement ; mission assurée par une orthoptiste du PSDV avec une présence hebdomadaire.
- En 2022, cela a représenté **190** heures de travail.
- Par la signature de conventions avec le secteur adulte : Partenariat SAMSAH « SAMVA » :
Une collaboration est formalisée entre l'ADAPEI Var-Méditerranée, via son SAMSAH généraliste (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) et l'AD-PEP 83, via le PSDV. Il s'agit du relais vers le secteur adulte pour des jeunes atteints de troubles sensoriels suivis par le service vers le SAMSAH et de délivrer des prestations auprès d'adultes déficients visuels suivi par le SAMSAH. Les professionnels du PSDV (direction, ergothérapeutes, orthoptistes, instructeurs en AVJ et locomotion) réalisent ces prestations, participent à des temps de coordination et sensibilisent à la déficience visuelle l'équipe de ce partenaire.
- En 2022, **6** adultes ont bénéficié de ces prestations avec **280** heures de travail,
- Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire, médico-social... ;
- Par la sollicitation des centres ressources et centres de référence
- Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi... (orthoptistes, ergothérapeutes...)
- Par un travail avec les familles dans le cadre de la thérapie familiale
- Par la formation des professionnels inter-établissements et interservices pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins.
- Par l'accompagnement des jeunes vers le monde professionnel

Orientations de l'association et suivis des fiches actions

CPOM 2019-2023

Faciliter la logique de parcours

❖ Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs

16 groupes annuels dans le cadre de 63 projets individuels ont été mis en œuvre en 2022 au Sessad M. Lemaire ;

27 (14 PSDV / 13 au PSDA) groupes annuels dans le cadre de 81 (47 PSDV et 34 PSDA) projets individuels ont été mis en œuvre en 2022 au sein du Pôle sensoriel PEP 83 ;

En collaboration avec le **CODES 83**, le pôle sensoriel a mis en place un groupe « Vie affective et sexuelle ».

L'équipe du pôle sensoriel a contribué à la formation des pompiers aux troubles sensoriels.

8 jeunes DV ont bénéficié d'une formation au PSC1.

14 groupes annuels dans le cadre de 55 projets individuels ont été mis en œuvre en 2022 au CMPP J Merlan.

Seulement 3 sorties culturelles avec le Pôle Jeune public avec le Pôle sensoriel ont pu se mettre en place en 2022, très couteux sur le plan organisationnel au vu d'une faible participation des jeunes et leur famille, bon nombre d'annulations.

Aucun transfert en 2022.

❖ Favoriser la bientraitance et prévenir la maltraitance

- Par les Plan d'Amélioration de la Qualité suite à l'évaluation interne

Chaque service met en œuvre un PAQ et renouvelle son évaluation interne tous les 5 ans. Ces plans sont suivis par des COPIL qui se réunissent en moyenne 4 fois par an.

- Par la mise en place de séances d'analyse de pratiques une fois par mois ;

- Par la poursuite des entretiens professionnels qui visent à répondre conjointement aux besoins du salarié (évolution, formations, projets) et à ceux de l'association ;

- Par l'attention portée à la formation continue des professionnels ;

- Par l'élaboration du projet personnalisé avec les familles lors de la réunion de projet visant à mieux recueillir et répondre à leurs attentes ;

- Par une réflexion et une collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné, à un accueil de l'utilisateur et un respect de sa singularité.

69

Fiche action N°1 : Participer à la mise en œuvre de la démarche « RAPT »			
Objectifs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2022	Actions mises en œuvre
S'inscrire dans la démarche RAPT et répondre aux préconisations du rapport Piveteau Mobiliser des ressources du secteur médico-social et au-delà	Nombre de participation aux réunions thématique RAPT Nombre de situations suivies PAG	3	- Nous n'avons pas été sollicités pour des situations qui bénéficient d'un PAG - La chef de service du pôle sensoriel secteur DA siège en CDAPH et reste alerte quant aux situations complexes qui pourraient bénéficier de l'expertise des services des PEP
Fiche action N°2 : Accompagner le Handicap rare dans le cadre d'un Pôle sensoriel innovant dans une logique de dispositif			
Objectifs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2022	Actions mise en œuvre
Apparaître comme pôle ressource et d'intervention dans l'accompagnement des situations de HR au niveau départemental (Évaluation, Expertise, Accompagnement, Formation) dans le cadre d'un Pôle Sensoriel Faire évoluer la logique de place vers celle de dispositif	Nombre d'enfants concernés par l'accueil sur site Nombre de situations de HR accompagnées par le PS	6 13	17 enfants ont bénéficié de l'accueil de jour en 2022 17 enfants qui présentent un HR ont été accompagnés par le PS - Un système de ventilation a été mis en place dans l'espace sensoriel en septembre 2022. Cet espace est réellement investi pour accompagner notamment les enfants qui présentent un handicap rare.
Fiche action N°3 : Mettre en place le Dossier Informatique de l'Usager harmonisé sur l'ensemble des PEP83			
Objectifs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021	Actions mises en œuvre
Mettre en place le Dossier informatique de l'Usager accessible à distance au regard de notre mission de Sessad	Nombre d'enfants dont le dossier est totalement informatisé (200 usagers)	100% (soit 210 dossiers)	210 dossiers informatisés - Dans le cadre du virage numérique, nous allons changer d'opérateur de DIU courant 2022 (avec les PEP06 et les PEP13)
Virage numérique et projet ARPEP : choix de la nouvelle solution DIU et début des paramétrages.			

Orientations de l'association et suivis des fiches actions CPOM 2019-2023

70

Fiche action N°4 : Renforcer le Sessad par une Unité d'Enseignement Autiste

Objectifs opérationnels			Actions mises en œuvre
S'inscrire dans un accompagnement individualisé répondant davantage aux besoins spécifiques des enfants TSA		Ouverture d'une UUEA à l'école primaire des Arcs sur Argens au 1/09/2020	● 9 enfants sont actuellement scolarisés au sein d'un dispositif

Fiche action N°5 : Formaliser des actions de formation et de sensibilisation en rapport avec les missions du pôle médico-social PEP83

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2022	Actions mises en œuvre
Apporter des connaissances, sensibiliser les acteurs aux spécificités de chaque déficience et à leurs enjeux notamment dans les domaines de la surdi-cécité et du Handicap Rare. Promouvoir les conditions d'une société inclusive Être identifié comme une ressource dans le champ de l'accessibilité Rejoindre la plateforme fédérale de savoir et d'échange de compétences (Face PEP)	Nombre de sensibilisations et de formations envers nos partenaires Nombre de demandes d'expertise en termes d'accessibilité	150 11	● 75 (49 PSDV / 26 PSDA) sensibilisations à la déficience visuelle et auditive ont été effectuées, majoritairement au sein de la communauté éducative. (Enseignants, AESH, directeurs d'établissements, coordo ULIS, surveillants...), personnels de cantine, périscolaire, médecine scolaire, ...des sensibilisations menées en pluridisciplinarité par l'équipe du Pôle sensoriel. Des sensibilisations qui se sont déroulées également directement dans la classe d'enfants suivis par le service. ● Les PEP 83 ont répondu un appel à projet de la CAF : « Inclusion handicap en ALSH) : 6 journées de formation ont été réalisées en 2022 auprès du personnel intervenant dans les ALSH (appel à projet CAF). 100 professionnels sensibilisés. ● En 2022, afin de faciliter l'inclusion des enfants et jeunes dans leur nouvel établissement scolaire pour la nouvelle rentrée scolaire, le service a pu établir 4 dossiers d'accessibilité pour 5 établissements accompagnés (4 collèges, une école).

La coopération des PEP06 / 83 (1/4)

71

Rapport du Directeur général des PEP 06 chargé de la plateforme de services commune, à l'Assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022 des PEP 83.

LE SESSAD DOMINIQUE MILLE

Après plusieurs rencontres entre les PEP06 et la Ville de Toulon, cette dernière souhaite récupérer ses locaux. Les PEP06 se sont donc mis en recherche de nouveaux espaces de travail dès le mois de septembre 2022.

Les PEP83 ont été approchés dans cette recherche : malheureusement les locaux actuellement disponibles Impasse LAVOISIER ne semblent pas éligibles à l'installation du SESSAD des PEP06.

Une nouvelle solution de déménagement a été trouvée : à partir du 15 juillet 2023, le SESSAD ROSSETTI 83 sera installé dans les locaux laissés vacants par l'association PHAR83.

Ressources humaines

L'organigramme du SESSAD connaît quelques modifications en 2023 et son effectif est de 8,58 ETP sur site à Toulon.

L'effectif :

- Places agréées : 30
- Places occupées au 31/12/2022 : 32
- File active 2022 : 35
- Taux d'occupation 2023 : 123,52%

3 bénéficiaires sont sortis et 2 bénéficiaires sont entrés cette année au SESSAD de Toulon.

Le nombre d'enfants en attente d'une place pour le SESSAD de Toulon est de 45.

La coopération des PEP06 / 83 (2/4)

72

Le nombre d'enfants en attente d'une place pour le SESSAD de Toulon est de 45.
La durée d'accompagnement des bénéficiaires par le service varie d'une année à une grande partie de la scolarité.

Scolarisation des bénéficiaires

Augmentation régulière du nombre d'élèves scolarisés sur les établissements extérieurs : 30% en 2013, 42% en 2014, plus de 50% en 2016, 75 % en 2019 et 2020, 72 % en 2021, 84% en 2022.

Au 31/12/2022 sur un effectif de 32 bénéficiaires, 5 sont scolarisés à Dominique Mille, 27 dans un autre établissement scolaire.

Partenariats

Inscrire notre action dans la démarche « une réponse accompagnée pour tous », qui entérine le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap, sortir d'une logique de places pour aller vers des réponses souples, modulaires, graduées et territoriales, nécessite d'impliquer simultanément différents acteurs intervenant dans le processus de prise en charge, de poser la question de la finalité commune de leurs actions et les modalités de leur interaction.

La coopération des PEP06 / 83 (3/4)

73

La notion de parcours amène également à étendre les dimensions à prendre en compte au-delà du seul soin, les différentes dimensions de la vie quotidienne de la personne qui participe et contribue à son parcours de santé et de vie.

Pour toutes ces raisons, la question des partenariats devient plus que jamais centrale.

La convention spécifique d'action concernant la mise en place de plateforme

Le COFIL définit un directeur de plateforme. Il s'agissait jusqu'au 1er septembre 2022 de Patrice DANDREIS. Le COFIL du 8 juillet 2022 a décidé à l'unanimité que le directeur de plateforme sera la directrice générale des PEP 06, Emilie JOURDAN à compter du 1er septembre 2022.

Point sur la situation de la paye et de la comptabilité PEP 83 dans le cadre de l'avenant à la convention de coopération PEP 06 – PEP 83

L'avenant à l'accord de coopération prévoyait l'établissement de la paye PEP 83 par la Plateforme de services ainsi que la tenue de la comptabilité sur le logiciel SAGE.

La paye

La plateforme de services commune assure la fabrication, l'édition et les virements de salaires de l'ensemble des payes des deux associations. La procédure est maintenant installée. Nombre de bulletins de paye établis en 2022 concernant les salariés PEP 83 1 3273 pour une moyenne mensuelle de 114 bulletins.

La coopération des PEP06 / 83 (4/4)

74

La comptabilité

Elle est en place, elle est documentée et les bilans sont produits à l'échéance.

Les perspectives :

Les outils permettant la gestion financière et des ressources humaines des deux associations PEP 83 et PEP 06 ne sont pas identiques aujourd'hui ni utilisés suivant les mêmes protocoles.

A cela s'ajoute la nécessité d'adopter de nouveaux outils pour répondre aux obligations réglementaires ainsi que mettre en place de nouvelles méthodes de travail intégrant notamment les contraintes environnementales et réglementaires : la dématérialisation du suivi des pièces comptables, la mise en place de l'EPRD et l'ERRD ...

L'enjeu pour nos associations est central. La suite logicielle comptable, financière impacte directement le choix des outils de gestion RH ainsi que le processus de dématérialisation des pièces comptables.

Une analyse métier des besoins des deux associations ainsi que l'élaboration du cahier des charges détaillé des attendus de la suite financière – suivant le même mode que celui utilisé pour le choix du DIU – a été réalisé en 2022. Un choix devra être opéré en 2023

Construire un partenariat au bénéfice des usagers

75

Les partenaires

- Conseil Régional,
- Agence Régionale de Santé,
- Commission départementale de consultation des personnes handicapées C.D.C.P.H. auprès de la M.D.P.H.,
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- communes Varoises contributaires,
- Caisse d'Allocations Familiales du Var,
- Education Nationale
- Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon
- Centre Régional d'Etudes d'Actions d'Informations (C.R.E.A.I.)
- Participation aux travaux préparatoires du Schéma départemental médico-social

